République du Mali

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



~ LOI DE FINANCES 2018 ~

DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE PLURIANNUELLE (DPBEP) 2018-2020

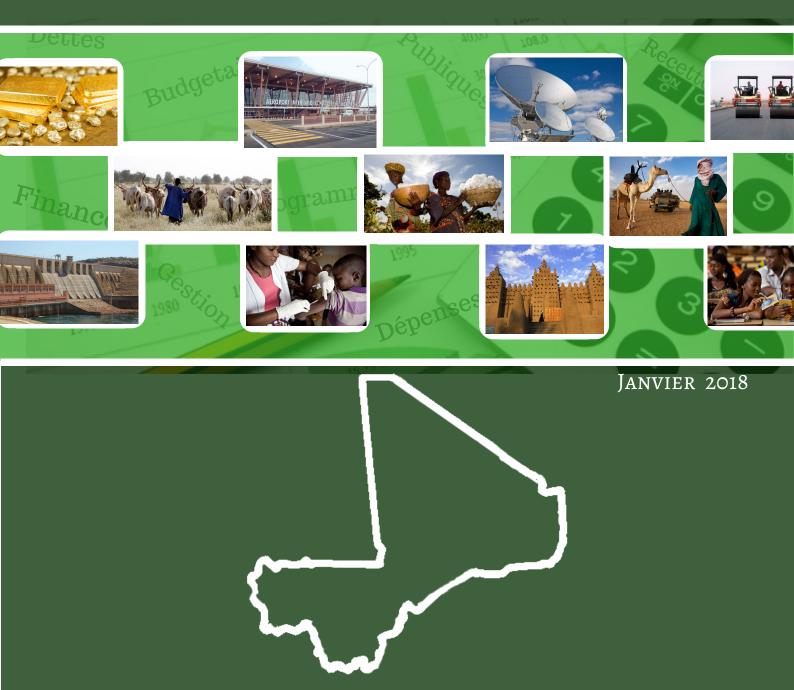


TABLE DES MATIERES

IIN I	KUDUC	11UN	
I.	LE CC	NTEXTE ECONOMIQUE	2
	1.1. E	Evolution récente de la situation macroéconomique	2
	1.1.1	Evolution de la situation macroéconomique 2014-2016	2
	1.1.2 F	Perspectives économiques 2017	2
	1.2. L	es projections macroéconomiques 2018-2020	4
	1.2.1.	Hypothèses du cadrage macroéconomique	4
	1.2.2.	Les hypothèses du cadrage budgétaire 2018-2020	5
	1.2.3.	Les orientations prioritaires de la politique budgétaire	6
II. I	A PRO	IECTION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2020	7
:	2.1 Revu	e budgétaire 2014-2016	7
	2.1.1.	Evolution des ressources budgétaires 2014-2016	7
	2.1.2 E	Evolution des dépenses 2014-2016	8
:	2.2 Situa	tion de la dette en fin 2016	10
:	2.3 Analy	se des projections budgétaires 2018-2020	11
	2.3.1	Analyse de la projection des ressources 2018-2020	11
	2.3.2	Analyse de la projection des charges 2018-2020	13
	2.3.3	Projections des soldes budgétaires 2018-2020	15
:	2.4 Situa	tion des critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO	19
III.	LA MI	SE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES	20
;	3.1 Réali	sations récentes dans la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles	20
;	3.2 Les p	riorités du gouvernement sur la période 2018-2020	22
;	3.3 Anal	yse sectorielle du cadrage budgétaire 2018-2020	24
	3.3.1	AXE 1 : Croissance économique inclusive et durable	24
	3.3.2	AXE 2 : Développement social et accès aux services sociaux de base	25
	3.3.3	AXE 3 : Développement institutionnel et Gouvernance	28
IV.	SITUA	TION FINANCIÈRE DES ORGANISMES PUBLICS	31
4	4.1 Situa	tion financière des Organismes de Sécurité Sociale	31
4	4.3 Elém	ents d'informations sur les Entreprises Publiques	36
ΛN	MEVEC		20

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la situation macroéconomique internationale 2014-2017	3
Tableau 2 : Evolution de la situation macroéconomique des pays de l'UEMOA 2014- 2017	3
Tableau 3 : Evolution de quelques indicateurs 2014-2016	4
Tableau 4: Hypothèses macroéconomiques du cadrage budgétaire 2017-2020	5
Tableau 5 : Evolution du taux de croissance du PIB par secteur 2017-2020	
Tableau 6: Projection des soldes budgétaires 2017-2020	6
Tableau 7: Evolution des soldes budgétaires 2014-2016	7
Tableau 8 : Evolution du solde budgétaire global dons inclus (en% PIB) base caisse des pays de l'UEMOA	
2014-2016	7
Tableau 9: Evolution des ressources budgétaires selon la présentation du TOFE (en milliards) 2014-2016	8
Tableau 10 : Evolution des dépenses en milliards de FCFA 2014-2016 (présentation TOFE)	
Tableau 11 : Evolution des dépenses publiques en % PIB des pays de l'UEMOA 2014-2016	9
Tableau 12 : financement du déficit (en milliards de FCFA) 2014-2016	9
Tableau 13: Encours de la dette publique entre 2013 et 2016 (en milliards de FCFA)	
Tableau 14 : Projection des ressources 2017-2020	11
Tableau 15 : Projection des charges selon la présentation TOFE 2017-2020 (en milliards FCFA)	13
Tableau 16 : Evolution des dépenses en % du PIB des pays de l'UEMOA 2017-2020	
Tableau 17 : Evolution du déficit global 2017-2020	
Tableau 18: Solde budgétaire global dons inclus (en pourcentage du PIB) des pays de l'UEMOA 2017-2020	
Tableau 19 : Projection des financements (en milliards de CFA) 2017-2020	
Tableau 20 : Situation des critères de convergence de l'UEMOA 2017-2020	
	19
Tableau 22: Allocations budgétaires suivant les axes du CREDD (en milliards de FCFA) 2017-2020	23
Tableau 23 : Ratios par rapport à l'ensemble des charges sectorielles 2017-2020	23
Tableau 24 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 1 du CREDD (en milliards FCFA) 2017-2020	0 24
Tableau 25: Part des secteurs de l'axe 1 dans les dépenses totales 2017-2020	
Tableau 26 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 2 du (en milliards FCFA) 2017-2020	
Tableau 27 : Part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses totales 2017-2020	26
Tableau 28 : Allocations des dépenses récurrentes en faveur de l'axe 2 (en milliards FCFA) 2017-2020	26
Tableau 29: Part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses récurrentes 2017-2020	
	28
	29
Tableau 32: Evolution des assurés et employeurs affiliés à l'INPS	31
Tableau 33: Evolution des ressources de l'INPS	31
Tableau 34 : Situation financière de la branche Prestations Familiales	32
Tableau 35 : Situation financière de la branche Accident du Travail et Maladies Professionnelles	32
Tableau 36 : Situation financière de la branche Vieillesse-Invalidité-Décès	33
Tableau 37 : Les affiliés de la CMSS par catégorie d'agents	34
Tableau 38: Evolution des ressources de la CMSS (en milliards F CFA)	34
Tableau 39 : Evolution des produits, charges et résultat net de la CMSS (en milliers FCFA)	35
Tableau 40 : Evolution des assurés et employeurs affiliés à la CANAM	35
Tableau 41 : Evolution des ressources de la CANAM (en millions FCFA)	36
Tableau 42 : Evolution des produits, charges et résultat net de la CANAM sur 2014-2016 (en millions FCFA)	36
Tableau 43: Répartition des entreprises publiques par secteurs d'activités	. 38

LISTE DES FIGURES

LISTE DES ABREVIATIONS

AICE Application Intégré de la Comptabilité de l'Etat
BCEAO Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest

BSI : Budget Spécial d'Investissement

CANAM Caisse Nationale d'Assurance Maladie

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

CMSS: Caisse Malienne de Sécurité Sociale

CREDD Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable au Mali

CSCRP: Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

CUT Compte Unique du Trésor

DGABE : Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat

DGB Direction Générale du Budget
DGD: Direction Générale des Douanes

DGDP: Direction Générale de la Dette Publique
DGE: Direction des Grandes Entreprises
DGI: Direction Générale des Impôts
DME Direction des Moyennes Entreprises

DNDC : Direction Nationale des Domaines et du Cadastre

DNTCP: Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DPBEP Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle

EDM SA Energie du Mali

EMOP Enquête Modulaire d'Evaluation de la Pauvreté

FMI Fonds Monétaire International

INPS Institut National de Prévoyance Sociale

LOA Loi d'Orientation Agricole

LOPM Loi d'Orientation et de Programmation Militaire

LPSI Loi de Programmation Relative à la Sécurité Intérieure
NEPAD Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

ODHD/LCP Observatoire du Développement Humain Durable/ Lutte Contre la Pauvreté

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement PAG Programme d'Actions du Gouvernement

PAGAM/GFP: Plan d'Action Gouvernemental d'Amélioration de la Gestion des Finances Publiques

PIB: Produit Intérieur Brut

PNISA Programme National d'Investissement du Secteur Agricole

PPTE: Pays Pauvres Très Endettés
PRED Plan de Relance Durable

SIGTAS Standard Integrated Government Tax Administration System

SNEC Syndicat National de l'Education et de la Culture
SNESUP Syndicat National de l'Enseignement Supérieur
TOFE: Tableau des Opérations Financières de l'Etat

TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée

UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNTM Union Nationale des Travailleurs du Mali

VIH/SIDA Virus Immunodéficience Humaine/ Syndrome Immunodéficience Acquise

INTRODUCTION

L'élaboration du DPBEP a été institutionnalisée par le nouveau cadre harmonisé de la gestion des finances publiques dans les pays de l'UEMOA. Le DPBEP est un outil budgétaire à partir duquel est élaboré le projet de loi de finances. Son élaboration ou sa mise à jour, sur la base des hypothèses du cadrage macro-économique, constitue la phase initiale du processus d'élaboration de la loi de finances.

L'élaboration du DPBEP revêt un intérêt particulier dans le cadre de la réforme de la gestion des finances publiques. Elle permet d'apporter une réponse aux problèmes d'articulation entre les stratégies de développement et le budget de l'Etat. Elle permet également de situer la loi de finances dans une perspective pluriannuelle et de préciser la trajectoire des finances publiques.

Dans le cadre du présent DPBEP couvrant la période 2018-2020, la projection des finances publiques est établie sur la base d'une prévision de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) en moyenne de 4,8% entre 2018 et 2020.

L'objectif de la politique budgétaire demeure le renforcement de sa soutenabilité en cohérence avec les critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO ainsi que les contraintes de viabilité de la dette publique. Sur la période 2018-2020, le solde budgétaire de base hors PPTE en pourcentage du PIB se situerait en moyenne annuelle à -0,3% du PIB et le solde budgétaire global base engagement (dons inclus) autour de -3,1 % du PIB.

Les objectifs d'allocation budgétaire s'inscriront dans la poursuite et la consolidation de la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable au Mali (CREDD 2016-2018). Le CREDD constitue le document cadre de référence des politiques et stratégies nationales de développement. Il intègre les mesures prioritaires contenues dans les axes du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018.

En termes d'allocations budgétaires sectorielles, la priorité sera accordée notamment : (i) au financement des investissements productifs, (ii) à la mise en œuvre de l'engagement présidentiel d'allocation de 15% du budget d'Etat au secteur du Développement Rural, (iii) à la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM), (iv) à la mise en œuvre de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI), (v) à la consolidation des acquis des secteurs sociaux et (vi) au renforcement de la régionalisation à travers la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Le document comporte quatre (04) parties, à savoir:

- le contexte économique :
- la projection des finances publiques ;
- la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles ;
- la situation financière des organismes publics.

I. LE CONTEXTE ECONOMIQUE

1.1. Evolution récente de la situation macroéconomique

1.1.1 Evolution de la situation macroéconomique 2014-2016

- 1. L'économie malienne a connu une croissance exceptionnelle de 7,0 % en 2014. Cette performance est imputable à un rebond de la croissance dans les secteurs primaire et secondaire.
 - Grâce à une pluviométrie favorable et la mise en œuvre de la politique de subvention des intrants agricoles, la production du secteur primaire a augmenté de 9,3 %. Dans le secteur secondaire, la production s'est accrue de plus de 9 % à la suite d'un rebond particulièrement vigoureux dans le secteur des industries agroalimentaires et des textiles. La croissance du secteur tertiaire a été de 5 %.
- 2. Malgré une légère décélération en 2015 due à la contraction de l'activité dans le secteur secondaire, la croissance de l'économie est restée robuste. Ainsi, la croissance du PIB réel est ressortie à 6 % en 2015 grâce au dynamisme du secteur tertiaire et à la bonne tenue du secteur primaire en lien avec l'agriculture vivrière. En 2016, le taux de croissance est quasi identique à son niveau de 2015 (environ 5,8%) soutenu essentiellement par le secteur tertiaire et primaire.
- 3. L'inflation est restée très modeste sur la période 2014-2016 en raison, principalement, de la bonne tenue des campagnes agricoles et du faible niveau du prix des produits pétroliers. Sur la période 2014-2016, la moyenne annuelle du taux d'inflation est estimée à 0,5 % contre la norme de 3 % pour la zone UEMOA.
- 4. Le déficit du compte courant (dons inclus) de la balance des paiements s'est détérioré pour atteindre 5,3 % du PIB en 2015 contre 4,7 % en 2014 à la suite de la baisse des cours de l'or et de l'augmentation des importations concomitantes avec la reprise économique. Il a été projeté en 2016 à -7,1%, partiellement financé par des entrées nettes de capitaux, principalement sous la forme d'aide extérieure et d'investissements directs étrangers. En conséquence, le solde global de la balance des paiements enregistra un déficit moyen d'environ 207,7 milliards de FCFA entre 2014-2016, financé par l'utilisation des réserves de changes de la BCEAO.
- 5. La masse monétaire a crû en moyenne de 8,9 % entre 2014 et 2016, sous l'impulsion du crédit à l'économie avec une progression moyenne de 19,1 % grâce à la politique monétaire accommodante de la BCEAO.
- 6. En matière de finances publiques, la politique budgétaire a été expansionniste du fait du financement des actions prioritaires contenues dans l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali et de la LOPM. Le déficit budgétaire (dons inclus, base caisse) est ressorti en moyenne à 3,2 % sur la période 2014-2016 contre la norme de 3 % pour la zone UEMOA.

1.1.2 Perspectives économiques 2017

- 7. Malgré les efforts déployés par le gouvernement et ses partenaires, la situation sécuritaire reste fragile. Les perspectives macroéconomiques 2017 du Mali s'inscrivent notamment, dans le cadre du rétablissement progressif de la sécurité à la faveur de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali et d'autres mesures prises par le gouvernement pour soutenir et améliorer la production nationale. Le taux de croissance économique ressortirait à 5,3 % en 2017 contre 5,8 % en 2016. Cette croissance sera tirée par la performance des secteurs secondaire et tertiaire du fait du dynamisme de la production dans les branches « électricité et eau », « construction », « industries textiles » « commerce » et « transports et communication ».
- 8. L'inflation moyenne est prévue à 0,2% en 2017, ce qui permet de rester dans la norme communautaire de 3% par an, pour autant que la campagne agricole soit favorable.

- 9. Dans la logique de la poursuite de la stabilité du cadre macroéconomique instituée en relation avec le programme économique et financier, la politique budgétaire sera fondée, d'une part, sur l'accroissement de la mobilisation des recettes intérieures et, d'autre part, sur des dotations budgétaires mettant l'accent sur les dépenses en capital, en vue de stimuler la croissance économique et la création d'emplois.
- 10. le déficit budgétaire de base visé serait de 1,1 % du PIB contre 1,9 % en 2016 et le déficit global dons compris est attendu à 3,5 % contre 3,9% atteint en 2016.
- 11. Le déficit des opérations courantes (dons compris) devrait se situer autour de 8,1 % du PIB en 2017 et être essentiellement financé par les investissements directs étrangers et par l'aide extérieure sous forme de prêts.

Tableau 1 : Evolution de la situation macroéconomique internationale 2014-2017

		Croissance réelle du PIB(%)			Inflation en %			
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Chine	7,4	6,9	6,7	6,5	2,0	1,4	2,1	2,3
Pays avancés	1,8	1,9	1,9	2,0	1,4	0,1	0,4	1,3
pays émergents et pays en développement	4,6	4,1	4,1	4,5	4,7	4,7	4,5	4,4

Source: FMI (Perspectives Economiques, décembre 2016, mis à jour janvier 2017)

Tableau 2: Evolution de la situation macroéconomique des pays de l'UEMOA 2014- 2017

	Croi	ssance réelle	du PIB (%)			en %		
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
UEMOA	6,3	6,3	6,3	6,6	-0,1	1,0	1,7	1,8
Bénin	6,5	5,2	5,2	5,5	-1,1	0,3	2,0	2,3
Burkina-Faso	4,0	4,0	5,0	5,7	-0,3	1,0	1,6	2,0
Côte d'Ivoire	7,9	8,4	8,2	7,9	0,4	1,4	2,0	2,0
Guinée-Bissau	2,5	4,8	4,8	5,0	-1,0	1,5	2,6	2,8
Mali	7,0	6,0	5,8	5,3	0,9	1,4	-1,8	0,2
Niger	7,0	4,0	4,9	6,9	-0,9	1,0	1,5	1,5
Sénégal	4,4	5,7	5,9	6,5	-1,1	0,1	1,2	1,2
Togo	5,4	5,3	5,2	5,2	0,2	1,8	2,1	2,5

Source: MEF, FMI (7ème revue FEC, mai 2017), mai 2017, Rapport des services du FMI sur les Politiques communes des Etats membres de l'UEMOA, mars 2016.

Tableau 3: Evolution de quelques indicateurs 2014-2017

	Encours de la dette en % du PIB				Déficit global, dons inclus en % du PIB (base caisse)				
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017	
UEMOA	38,9	44,7	45,3	44,3	-3,4	-4,6	-4,0	-3,4	
Bénin	30,9	37,5	39,2	39,9	-2,6	-8,1	-4,7	-4,3	
Burkina-Faso	28,6	29,9	34,8	33,1	0,4	-2,8	-3,0	-2,5	
Côte d'Ivoire	47,0	50,3	47,3	46,1	-3,2	-3,9	-3,6	-3,2	
Guinée-Bissau	55,0	52,2	47,8	45,8	-2,2	-2,9	-2,1	-2,4	
Mali	27,3	30,9	30,3	31,1	-2,4	-3,2	-3,9	-3,5	
Niger	30,7	40,1	43,3	44,8	-6,6	-8,9	-6,9	-4,6	
Sénégal	54,1	55,7	60,0	56,2	-5,0	-5,2	-4,3	-3,6	
Togo	57,5	61,9	61,1	63,1	-6,4	-5,6	-6,4	-5,8	

Source: MEF, FMI (7ème revue FEC, mai 2017), Rapport des services du FMI sur les Politiques communes des Etats membres de l'UEMOA, mars 2016.

1.2. Les projections macroéconomiques 2018-2020

1.2.1. Hypothèses du cadrage macroéconomique

12. Le cadrage macroéconomique sur lequel sont bâties les projections budgétaires 2018-2020 repose sur les hypothèses de l'évolution de l'environnement économique international ainsi que celles des secteurs porteurs de l'économie malienne.

a. Hypothèses sur l'environnement économique international

- 13. Les hypothèses sur l'environnement économique international portent sur l'évolution des cours de l'or, du pétrole et du coton. Elles indiquent une amélioration du cours de l'or et du coton et une légère détérioration du cours de pétrole sur la période 2018-2020.
- 14. En effet, les cours de l'or vont progresser graduellement de 1281,0 dollars en 2018 à 1333,0 dollars l'once en 2020.
- 15. Pour le pétrole, son cours passera de 55 \$/baril en 2018 à 54 \$/baril en 2019 et 2020.
- 16. Quant au coton, son cours devrait légèrement augmenter sur la période 2018-2020 passant de 1,72 c/kg en 2018 à 1,78 c/kg en 2019 puis à 1,84 c/kg en 2020.

b. Hypothèses sur l'économie nationale

17. Les hypothèses spécifiques sur l'économie nationale reposent sur les actions suivantes :

Au plan politique:

- la poursuite de la stabilité sociopolitique et sécuritaire du pays à travers la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger;
- la tenue des élections présidentielles de 2018.

Au plan économique :

- la poursuite des reformes sur l'amélioration du cadre des affaires ;
- la poursuite des réformes du secteur de l'énergie afin d'augmenter l'offre d'énergie;
- la poursuite de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales ;
- l'augmentation de la production minière à travers l'ouverture de nouvelles mines d'or.

Au plan budgétaire :

- la poursuite de la politique de soutien au secteur primaire à travers la subvention des intrants agricoles et la mécanisation agricole;
- le transfert des ressources aux Collectivités Territoriales ;
- la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) ;
- la mise en œuvre de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale et la rationalisation des exonérations ;
- la mise en œuvre des mesures du Plan de Réforme pour la Gestion des Finances Publiques au Mali (PREM/GFP 2017-2021);
- l'attribution de la 4ème licence de téléphonie mobile et de la 4G.

1.2.2. Les hypothèses du cadrage budgétaire 2018-2020

a. Secteur réel

- 18. La croissance moyenne du PIB attendue serait de 4,8% sur la période 2018-2020. Le secteur primaire enregistrerait une croissance moyenne de 4,7 % sur la période 2018-2020. Cette évolution serait en rapport avec l'augmentation de la production agricole et la volonté de l'Etat à soutenir le secteur.
- 19. S'agissant du secteur secondaire, sa croissance s'établirait à 5,1% en 2020 contre 4,7% en 2018. La croissance moyenne annuelle du secteur serait de 4,9% sur la période. Elle serait soutenue par la production de l'électricité-eau, les Industries agroalimentaires et la branche construction.
- 20. Quant au secteur tertiaire, sa croissance serait régulière et se situerait à 6,5 % en moyenne sur la période. Cette amélioration constante de la croissance serait en rapport avec le renforcement des activités de services aux entreprises, du commerce, de la production imputée de services bancaires, des transports et télécommunications.
- 21. Le déflateur du PIB ressortirait en moyenne à 1,1 % sur la période 2018-2020.

Tableau 4: Hypothèses macroéconomiques du cadrage budgétaire 2017-2020

	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2018-2020
PIB nominal (Mds FCFA)	8868,0	9445,0	9965,0	10528,0	9979,0
Taux croissance PIB réel	5,3%	4,9%	4,7%	4,7%	4,8%
Déflateur du PIB	1,3%	1,5%	0,8%	0,9	1,1%

Source: MEF, FMI (7ème revue FEC, mai 2017)

Tableau 5 : Evolution du taux de croissance du PIB par secteur 2017-2020

Secteurs	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2018-2020
Secteur primaire	4,4%	5,0%	4,5%	4,6%	4,7%
Secteur secondaire	6,3%	4,7%	4,9%	5,1%	4,9%
Secteur tertiaire	5,5%	6,5%	6,6%	6,4%	6,5%

Source: INSTAT, Comptes Nationaux (Nouvelle série des comptes nationaux).

b. Les objectifs de la politique budgétaire

22. La politique budgétaire vise à maintenir le solde budgétaire de base proche de l'équilibre et à atteindre, à l'horizon 2019, un solde budgétaire global conforme au critère de convergence de l'UEMOA et compatible avec la viabilité de la dette publique telle qu'indiqué par l'Analyse de Viabilité de la Dette de l'année 2016. Sur la période 2018-2020, le déficit budgétaire de base se situerait en moyenne à 0,3 % du PIB contre 1,1 % en 2017. Quant au solde budgétaire global (dons inclus), il ressortirait en moyenne à - 3,1 % du PIB contre - 3,5% en 2017.

Tableau 6: Projection des soldes budgétaires 2017-2020

	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2018-2020
Solde global dons inclus (%PIB)	-3,5%	-3,4%	-3,0%	-3,0%	-3,1%
Solde global dons exclus (%PIB)	-5,7%	-5,5%	-5,0%	-4,8%	-5,1%
Solde budgétaire de base (%PIB)	-1,3%	-0,9%	-0,2%	0,0%	-0,4%
Solde budgétaire de base hors PPTE (en% PIB)	-1,1%	-0,8%	0,0%	0,0%	-0,3%

Source: DGB

23. Le déficit budgétaire global (dons inclus) se situerait, en moyenne à 3,1 % du PIB, soit légèrement en dessus de la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 3% du PIB. Il reste prévu une forte mobilisation des recettes intérieures à travers la mise en œuvre de mesures et engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du Programme Economique et Financier avec le FMI. Il s'agira d'appliquer l'ensemble des mesures contenues dans le mémorandum issu de la 6ème revue. Le niveau de déficit s'expliquerait en partie par la prise en charge de certains engagements du Gouvernement relatifs à l'incidence de (i) l'accord salarial avec l'UNTM, (ii) la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) et la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI), (iii) la mise en œuvre de l'engagement présidentiel d'allocation de 15 % du budget d'Etat au secteur du Développement Rural (iv) la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale et (v) la consolidation des acquis des secteurs sociaux.

1.2.3. Les orientations prioritaires de la politique budgétaire

- 24. Les objectifs d'allocation budgétaire s'inscriront dans la poursuite et la consolidation des actions entamées dans le cadre de la mise en œuvre du CREDD 2016-2018 qui intègre les mesures prioritaires contenues dans les axes du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018 ainsi que les orientations issues de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement. En effet, dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, le Premier ministre a décliné les axes du PAG en trois lignes directrices visant à :
- assurer la sécurité des personnes et la protection de leurs biens dans un environnement de paix ;
- améliorer les conditions de vie et d'existence des populations ;
- promouvoir la justice et l'équité.

II. LA PROJECTION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2020

2.1 Revue budgétaire 2014-2016

25. Malgré les effets encore visibles de la crise sociopolitique, l'orientation générale de la politique budgétaire a été globalement satisfaisante sur la période. L'évolution des soldes budgétaires, tel que le solde budgétaire (dons inclus), a maintenu une trajectoire proche de la norme communautaire de l'UEMOA, en ressortant en moyenne à -3,2 % du PIB. Quant au solde budgétaire global hors dons, il est ressorti en moyenne à -5,4 % du PIB contre la norme de -4,0 % prévue par les critères de convergence de la CEDEAO.

Tableau 7: Evolution des soldes budgétaires 2014-2016

	2014	2015	2016	Moyenne 2014-2016
Solde global dons inclus, base caisse (%PIB)	-2,4%	-3,2%	-4,0%	-3,2%
Solde global dons exclus, base caisse (%PIB)	-4,7%	-6,0%	-5,6%	-5,4%
Solde budgétaire de base (%PIB)	-1,4%	0,3%	-2,1%	-1,1%
Solde budgétaire de base hors PPTE (% PIB)	-1,2%	0,5%	-1,9%	-0,9%

Source: DGB

26. La moyenne du déficit global, dons inclus sur la base caisse s'est établie sur la période 2014-2016 à 3,2 % du PIB. Il se situe en dessous de la moyenne des pays de l'UEMOA qui est de 4 % du PIB sur la même période.

Tableau 8 : Evolution du solde budgétaire global dons inclus (en% PIB) base caisse des pays de l'UEMOA 2014-2016

Pays	2014	2015	2016	moyenne 2014-2016
UEMOA	-3,4	-4,6	-4,0	-4,0
Bénin	-2,6	-8,1	-4,7	-5,1
Burkina-Faso	0,4	-2,8	-3,0	-1,8
Côte d'Ivoire	-3,2	-3,9	-3,6	-3,6
Guinée-Bissau	-2,2	-2,9	-2,1	-2,4
Mali	-2,4	-3,2	-4,0	-3,2
Niger	-8,9	-6,9	-4,6	-6,8
Sénégal	-5,2	-4,3	-3,6	-4,4
Togo	-5,6	-6,4	-6,4	-6,1

Source: MEF, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016.

2.1.1. Evolution des ressources budgétaires 2014-2016

- 27. Les recettes et dons ont évolué en moyenne annuelle de 11,9 %. L'évolution des recettes budgétaires est en moyenne de 16,9 % passant de 940,8 milliards en 2014 à 1284,7 milliards en 2016. Quant aux dons, ils sont évalués à 132,5 milliards en 2016 contre 157,6 milliards en 2014 et plus de 250 milliards en 2015, soit une baisse en moyenne de 8,3 %.
- 28. Les recettes fiscales ont connu une nette progression sur la période, avec une croissance moyenne annuelle de 18,0%. Elles sont passées de 890,6 milliards en 2014 à 1239,4 milliards de FCFA en 2016.
- 29. Le taux de pression fiscale est ressorti en moyenne à 13,8 %. Ce faible niveau du taux de pression fiscale est dû essentiellement à la faible fiscalisation de certains secteurs contributeurs au PIB, notamment l'agriculture, le foncier, le secteur informel.

30. Aussi, l'adoption de la nouvelle méthodologie de calcul du PIB conformément au **Système de Comptabilité Nationale de 1993 (SCN93) des Nations Unies** constitue-t-elle un facteur explicatif du bas niveau de la pression fiscale. En effet, cette méthodologie améliore substantiellement le niveau de la production nationale grâce à la prise en compte de plusieurs sources d'informations. Elle adapte aussi la couverture et les définitions des comptes nationaux aux réalités économiques nouvelles et aux besoins d'information nouveaux.

Tableau 9: Evolution des ressources budgétaires selon la présentation du TOFE (en milliards) 2014-2016

Rubriques	2014	2015	2016	Taux crois. Moyen 14-16
RECETTES, DONS	1 215,2	1 481,0	1 522,2	11,9%
Recettes totales	1 057,6	1 273,3	1 389,7	14,6%
Recettes budgétaires	940,8	1 134,1	1 284,7	16,9%
Recettes fiscales	890,6	1 082,3	1 239,4	18,0%
Impôts directs	324,1	330,8	367,7	6,5%
Impôts indirects	566,5	751,5	871,6	24,0%
TVA	335,0	411,3	467,4	18,1%
Taxes sur produits pétroliers	27,8	93,1	100,9	90,6%
Taxes sur importations	115,5	141,8	157,4	16,7%
Autres droits et taxes	149,9	189,3	218,0	20,6%
Recettes non fiscales	50,2	51,8	45,3	-5,0%
Recettes fds. spéc. et budg. ann.	116,8	139,2	105,0	-5,2%
Dons	157,6	250,2	132,5	-8,3%
Projets	61,6	98,1	78,6	13,0%
Budgétaires	70,2	88,9	45,5	-19,5%
Appui budgétaire	25,8	20,7	8,4	-42,9%

Source : DGB

2.1.2 Evolution des dépenses 2014-2016

31. Sur la base de l'analyse TOFE, l'évolution des dépenses budgétaires a été en moyenne de 15,7 %. Le rythme de croissance des dépenses courantes a été en moyenne de 9,3 % et celui des dépenses en capital de 26,8 %. Cette tendance est imputable aux efforts du gouvernement et de l'ensemble de ses partenaires pour une croissance durable en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Tableau 10 : Evolution des dépenses en milliards de FCFA 2014-2016 (présentation TOFE)

Rubrique	2014	2015	2016	Taux crois. Moyen 14- 16
Dépenses Totales, Prêts Nets	1 419,9	1 622,3	1850,0	14,1%
Dépenses budgétaires	1 308,5	1 488,0	1 752,9	15,7%
Dépenses courantes	848,1	922,0	1 013,0	9,3%
Personnel	313,5	358,2	400,9	13,1%
Biens et Services	240,5	260,9	268,5	5,7%
Transferts et subventions	252,4	257,0	287,5	6,7%
Intérêts dus	41,7	45,9	56,1	16,0%
Dette intérieure	22,8	22,9	30,0	14,7%
Dette extérieure	18,9	23,0	26,1	17,5%
Dépenses en capital	460,4	566,0	739,9	26,8%
Financement extérieur	190,5	281,1	240,9	12,4%
Financement domestique	269,9	284,9	499,0	36,0%
Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes	116,8	139,2	372,1	-5,2%
Prêts nets	- 5,4	- 4,9	- 7,9	21,0%

Source: DGB

32. Les dépenses totales et prêts nets ont représenté en moyenne 21,0 % du PIB, en dessous de la moyenne des pays de l'UEMOA (24,1%).

Tableau 11 : Evolution des dépenses publiques en % PIB des pays de l'UEMOA 2014-2016

	2014	2015	2016	Moyenne 14-16
UEMOA	23,8	24,3	24,3	24,1
Bénin	19,4	24,8	23,0	22,4
Burkina-Faso	23,3	21,1	23,9	22,8
Côte d'Ivoire	22,0	24,8	24,2	23,7
Guinée-Bissau	22,4	20,0	22,6	21,7
Mali	20,0	20,9	22,2	21,0
Niger	31,0	31,1	30,3	30,8
Sénégal	30,4	24,9	24,4	26,6
Togo	25,0	27,3	27,5	26,6

Source: DGB, FMI (Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016).

2.1.3 Evolution des moyens de financement du déficit

33. Le financement du déficit a été assuré essentiellement par le financement intérieur représentant en moyenne 56 % des financements contre 44 % pour le financement extérieur.

Tableau 12 : financement du déficit (en milliards de FCFA) 2014-2016

Rubriques	2014	2015	2016	Total 2014-2016
FINANCEMENT	170,1	248,3	329,4	747,8
Financement extérieur (net)	70,5	145,1	109,2	324,9
Emprunts	119,5	225,2	149,9	494,6
Projets	103,1	160,5	149,9	413,5
Prêts budgétaires	16,4	64,7	0,0	81,1
Amortissement	-52,0	-97,5	-58,4	-207,9
Annulation de la dette (PPTE)	14,9	17,4	17,7	50,0
Variation d'arriérés	-11,9	0,0	0,0	-11,9
Financement intérieur (net)	99,6	103,2	220,1	422,9

Source: DGB

2016 67% 33% Financement Extérieur (net) 2015 42% 58% 2014 59% 41% 0% 20% 40% 60% 80% 100% 120%

Figure 1 : Part des sources de financement du déficit budgétaire

2.2 Situation de la dette en fin 2016

34. Le stock de la dette publique du Mali en fin 2016 est estimé à 2 985,3 milliards de FCFA, dont 2 072,8 milliards de FCFA de dette extérieure y compris celle du FMI et 912,5 milliards de FCFA de dette intérieure.

Tableau 13: Encours de la dette publique entre 2013 et 2016 (en milliards de FCFA)

	2013	2014	2015	2046*
				2016*
Total de l'encours	1 698,4	1 930,0	2 376,0	2 985,3
Dette extérieure**	1 445,0	1 484,6	1 754,4	2 072 ,8
Dette intérieure	253,5	445,4	621,6	912,5
Total des tirages	406,2	565,7	698,9	567,1
Dette extérieure	167,4	110,6	204,6	114,3
Dette intérieure	238,8	455,1	494,3	452,8
Total du service de la dette ***	296,1	359,1	392,0	240,7
Dette extérieure	69,7	68,8	69,0	80,4
Dette intérieure	226,4	290,3	323,0	160,3
Total des remboursements de principal	270,1	337,2	365,7	194,7
Dette extérieure	48,0	49,9	47,0	55,0
Dette intérieure	222,1	287,3	318,7	139,7
Total des paiements d'intérêts et de commissions	26,0	21,9	26,3	46,0
Dette extérieure	21,8	18,9	22,0	25,4
Dette intérieure	4,3	3,1	4,3	20,6

Source : **DGDP**

NB:

^{*} Chiffres provisoires pour l'encours et les tirages en 2016 ;

^{**} Dette extérieure y comprise celle due au FMI ;

^{***} Service effectivement payé ou Service payé hors allègements PPTE.

2.3 Analyse des projections budgétaires 2018-2020

35. L'analyse des projections budgétaires est faite sur la base de la présentation du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE).

2.3.1 Analyse de la projection des ressources 2018-2020

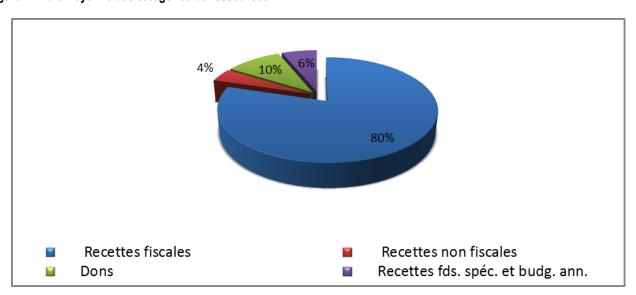
36. Les ressources (recettes et dons) sont projetées à 2125,3 milliards de FCFA en 2020 contre 1 823,1 milliards de FCA dans le budget 2017. Elles connaitraient une croissance moyenne annuelle de 6,0% sur la période 2018-2020 contre 11,9 % sur la période 2014-2016.

Tableau 14: Projection des ressources 2017-2020

Rubriques	2017	2018	2019	2020	Taux crois. moyen 2018- 2020
RECETTES, DONS	1 823,1	1 891,7	2 019,5	2 125,3	6,0%
Recettes totales	1 620,4	1 693,2	1 815,8	1 929,2	6,7%
Recettes budgétaires Recettes fiscales	1 509,0 1 357,6	1 574,6 1 498,5	1 690,6 1 605,2	1 797,0 1 706,7	6,8% 6,7%
Impôts directs	424,6	483,7	548,1	586,1	10,1%
Impôts indirects	933,0	1 014,8	1 057,1	1 120,6	5,1%
TVA	508,9	557,3	581,1	619,7	5,5%
Taxes sur produits pétroliers	94,7	94,2	94,4	95,7	0,8%
Taxes sur les importations	176,1	192,9	196,5	207,0	3,6%
Autres droits et taxes	235,3	256,8	276,3	294,3	7,1%
Recettes non fiscales Recettes fds. spéc. et budg. ann.	151,4 111,4	76,1 118,6	85,4 125,2	90,2 132,2	8,9% 5,6%
Dons	202,7	198,5	203,7	196,1	-0,6%
Projets	96,5	100,0	104,3	96,2	-1,9%
Budgétaires	84,8	76,1	76,1	75,0	-0,7%
Appui budgétaire	21,4	22,4	23,3	24,8	5,2%

Source : DGB

Figure 2 : Part moyenne des catégories de ressources

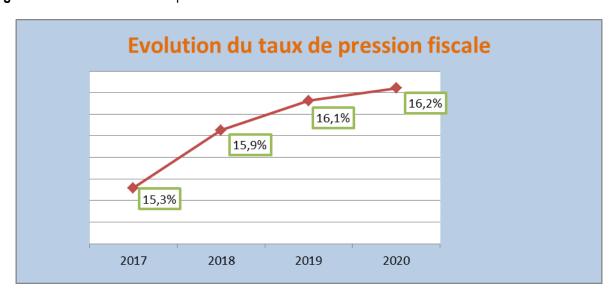


a. Projections par nature de ressources

Les recettes fiscales

- 37. Les recettes fiscales nettes sont projetées en moyenne 1603,5 milliards de FCFA sur la période 2018-2020 contre 1 357,6 milliards en 2017. Elles représenteraient une croissance moyenne annuelle de 6,7% sur la même période contre 18 % sur la période 2014-2016.
- 38. Les objectifs de taux de pression fiscale du cadrage budgétaire 2018-2020 seront respectivement de 15,9 %, 16,1 % et 16,2 %.

Figure 3: Evolution du taux de pression fiscale 2017-2020



Les recettes non fiscales

39. Les recettes non fiscales, constituées entre autres des recettes domaniales, des dividendes reçus des sociétés minières et recettes tirées de l'or, sont projetées en moyenne à 83,9 milliards de FCFA entre 2018-2020 contre 151,4 milliards dans le budget de 2017. Le niveau élevé des recettes non fiscales en 2017 s'explique essentiellement par l'utilisation des ressources provenant de la licence 3G et 4G.

Les dons

40. Les appuis budgétaires sont projetés en moyenne à 100,2 milliards entre 2018-2020 contre 202,7 milliards en 2017. Ils enregistreraient une croissance moyenne annuelle de -0,6% sur la même période contre -8,3 % sur la période 2014-2016. Cette baisse prévisionnelle est liée au faible niveau des dons projets qui passeraient de 100 milliards en 2018 à 96,2 milliards en 2020.

b. Les mesures pour augmenter les recettes budgétaires

- 41. En vue d'accroitre les recettes budgétaires, le gouvernement mettra en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans le Mémorandum de Politique Economique et Financière (MPEF) issu de la 6ème Revue de la FEC avec le FMI et de celles contenues dans le rapport d'étude sur l'évaluation du montant et du processus d'octroi des exonérations fiscales et douanières financé par l'UE.
- 42. Il s'agira essentiellement de :
- poursuivre la réduction progressive des exonérations à travers le paiement de tous les marchés publics en toutes taxes incluses et la révision de différents textes, notamment le code minier, le Code des

- investissements, le Code général des impôts, le Code des douanes, le Code pétrolier, la loi sur la promotion immobilière, la Loi sur les Associations et toute autre législation fiscale ;
- poursuivre les efforts d'amélioration de l'administration fiscale, douanière, et domaniale en vue d'élargir l'assiette fiscale et accroître le rendement des impôts. ;
- améliore de manière durable le fonctionnement et le rendement de la TVA;
- élargir l'assiette fiscale à travers la recherche de nouvelles niches ;
- maîtriser l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers ;
- créer un environnement propice aux affaires et au civisme fiscal par le paiement à bonne date des créances sur l'Etat;
- assurer une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales ;
- 43. En outre, la mise en œuvre du nouveau programme de réforme des finances publiques 2017-2021 contribuera à rehausser le niveau de mobilisation des recettes budgétaires.

2.3.2 Analyse de la projection des charges 2018-2020

- 44. Les charges sont projetées en moyenne à 2323,1 milliards de FCFA sur la période 2018-2020 contre 2130,2 milliards en 2017. Elles progresseront en moyenne de 5,0 % par an contre 14,1 % sur la période 2014-2016. Entre 2018-2020, elles représenteraient en moyenne 23,3 % du PIB contre en moyenne 24,1 % dans la zone UEMOA.
- 45. Ce rythme d'évolution des charges est imputable à la prise en charge : (i) de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali ; (ii) du coût des investissements structurants ; (iii) de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) ; (iv) de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ; (v) de l'objectif d'allouer 15 % du budget d'Etat au secteur de l'Agriculture et (vi) de la consolidation des acquis des secteurs sociaux.

Tableau 15 : Projection des charges selon la présentation TOFE 2017-2020 (en milliards FCFA)

Rubriques	2017	2018	2019	2020	Taux crois. moyen 18- 20
Dépenses Totales, Prêts Nets	2 130,2	2 213,7	2 316,2	2 439,3	5,0%
Dépenses budgétaires	2 028,0	2 095,1	2 191,0	2 307,1	4,9%
Dépenses courantes	1 150,8	1 209,6	1 224,3	1 291,2	3,3%
Personnel	459,7	499,5	526,1	561,7	6,0%
Biens et Services	319,2	326,4	299,6	319,4	-1,1%
Transferts et subventions	308,3	318,0	327,2	331,9	2,2%
Intérêts dus	63,5	65,7	71,4	78,2	9,1%
Dette intérieure	35,9	32,3	34,3	37,2	7,3%
Dette extérieure	27,6	33,4	37,1	41,0	10,8%
Dépenses en capital	877,2	885,5	966,7	1 015,8	7,1%
Financement extérieur	306,5	355,3	407,7	432,9	10,4%
Financement domestique	570,7	530,2	559,1	582,9	4,9%
Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes	111,4	118,6	125,2	132,2	5,6%
Prêts nets	-9,2	-	-	-	-

Source: DGB

Tableau 16 : Evolution des dépenses en % du PIB des pays de l'UEMOA 2017-2020

	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
UEMOA	24,0	23,9	24,1	24,4	24,1
Bénin	22,4	22,2	22,2	22,1	22,2
Burkina-Faso	24,4	25,3	26,1	26,4	25,9
Côte d'Ivoire	23,8	23,9	24,1	24,2	24,1
Guinée-Bissau	22,6	22,1	22,3	22,2	22,2
Mali	24,0	23,4	23,2	23,2	23,3
Niger	28,1	26,7	26,3	26,5	26,5
Sénégal	23,8	23,6	23,3	24,5	23,8
Togo	27,0	26,7	27,1	27,2	27,0

Source: MEF, FMI (Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016).

a. Les dépenses courantes

46. Les dépenses courantes sont projetées en moyenne à 1 241,7 milliards de FCFA entre 2018-2020 contre 1 150,8 milliards en 2017, correspondant à une progression moyenne annuelle de 3,3 % sur la période 2018-2020 contre 9,3% pour la période 2014-2016. Par rapport au PIB, leur évolution se situerait en moyenne autour de 12,5 % du PIB entre 2018-2020. L'évolution des dépenses courantes est tirée par :

o les dépenses de personnel

- 47. La projection des dépenses de personnel a été faite en tenant compte des critères de convergence de l'UEMOA (pourcentage des dépenses de personnel par rapport aux recettes fiscales ≤ à 35 %). Les dépenses de personnel représenteront en moyenne 33,0 % des recettes fiscales.
- 48. La masse salariale en 2017 s'élève à 459,7 milliards FCFA et se chiffrera en moyenne à 529,1 milliards entre 2018-2020, soit une progression moyenne de 6,0 % par an contre 13,1 % sur la période 2014-2016. La projection tient compte de l'incidence des recrutements annuels, de l'incidence des accords avec les organisations syndicales, de la LOPM et de la LPSI.

les dépenses de biens et services

49. Les dépenses de biens et services connaitraient une croissance négative moyenne de 1,1% par an entre 2018-2020 contre 5,7% constatés pendant la période 2014-2016. En valeur absolue, ces dépenses passeraient de 319,2 milliards en 2017 à 315,1 milliards en moyenne sur la période 2018-2020. Les projections intègrent le renforcement des acquis dans les secteurs sociaux (santé, Education et Développement social, Hydraulique), la mise en œuvre de la LOPM, de la LPSI, de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali et de l'organisation des élections présidentielles et législatives en 2018 et 2019.

les transferts et subventions

50. Les transferts et subventions s'élèvent à 308,3 milliards en 2017 et s'établiraient en moyenne à 325,7 milliards sur la période 2018-2020, soit en moyenne annuelle une progression de 2,2 % contre 6,7 % entre 2014-2016. Ces dépenses visent essentiellement à améliorer l'offre et la qualité des services sociaux de base, la prise en charge de certaines maladies (cancer, sida, paludisme...) et des intrants agricoles.

les intérêts de la dette publique

51. Les intérêts sont prévus en moyenne à 71,8 milliards sur la période 2018-2020, soit une augmentation moyenne de 9,1 % contre 63,5 milliards en 2017.

b. les dépenses en capital

- 52. Les charges en capital sont prévues en moyenne à 956 milliards entre 2018-2020 contre 872,4 milliards de FCFA en 2017. Elles progresseraient en moyenne 7,1 % par an sur la période du cadrage contre 26,8 % pour la période 2014-2016. Le pourcentage des dépenses d'investissement financées sur les ressources internes rapportées aux recettes fiscales sera en moyenne de 34,8 % (au-dessus de la norme minimale de 20 % fixée par la CEDEAO).
- 53. L'augmentation est liée à la volonté du gouvernement de : (i) booster l'économie grâce aux investissements structurants dans les domaines de l'énergie, des infrastructures routières, de la protection de l'environnement et de l'agriculture à travers l'allocation de 15 % du budget total au développement rural conformément à l'engagement du Président de la République ; et (ii) mettre en œuvre la LOPM et la LPSI.

c. Les mesures d'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques

- 54. Les actions visant à améliorer l'efficacité de la dépense publique se poursuivront durant la période 2018-2020. Il s'agira de :
- améliorer la gestion des investissements publics par : (i) le renforcement des capacités en matière d'évaluation à priori des faisabilités techniques, économiques et financières des projets d'investissement ; (ii) l'amélioration progressive des procédures de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- améliorer la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques à travers la mise en œuvre du nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA, notamment la mise en œuvre du Budget-programmes à partir du 1er janvier 2018;
- améliorer la gestion de la dette intérieure ;
- accélérer la production et l'audit des comptes annuels de l'Etat;
- renforcer le suivi des délais de paiement afin d'éviter la constitution d'arriérés ;
- renforcer le contrôle interne et externe des dépenses publiques à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Contrôle Interne (SNCI) et le renforcement des capacités de la Section des Comptes de la Cour Suprême;
- améliorer la gestion de la trésorerie à travers la poursuite de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT).

2.3.3 Projections des soldes budgétaires 2018-2020

a. Déficit global

55. Selon la présentation TOFE, le déficit global dons inclus et le déficit global hors dons ressortiront respectivement en moyenne à 310,9 milliards et à 510,3 milliards de FCFA sur la période du cadrage contre 307,1 milliards et 509,8 milliards en 2017. Le déficit global dons inclus en pourcentage du PIB serait conforme à la norme de l'UEMOA (3% à l'horizon 2019) tandis que le critère de la

- CEDEAO relatif au déficit global dons exclus (4,0 % du PIB) ne serait pas respecté.
- 56. La trajectoire du déficit serait liée à une nette amélioration de la mobilisation des recettes budgétaires consécutive à la mise en œuvre des réformes entreprises au niveau des administrations fiscale et non fiscale, douanière et domaniale.

Tableau 17: Evolution du déficit global 2017-2020

Rubriques	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2018-20
Solde global dons inclus base engagement (en milliards FCFA)	-307,1	-322,0	-296,7	-314,0	-310,9
Solde global dons exclus base engagement (en milliards FCFA)	-509,8	-520,5	-500,4	-510,1	-510,3
Solde global dons inclus base engagement (%PIB)	-3,5%	-3,4%	-3,0%	-3,0%	-3,1%
Solde global dons exclus base engagement (%PIB)	-5,7%	-5,5%	-5,0%	-4,8%	-5,1%

Source: DGB, TOFE

Figure 4: Tendance du solde budgétaire global

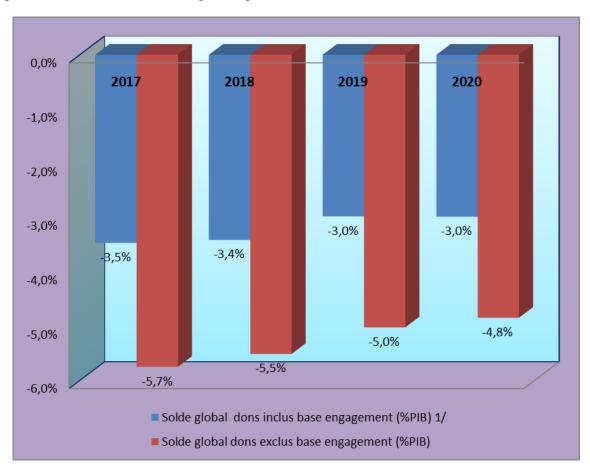


Tableau 18: Solde budgétaire global dons inclus (en pourcentage du PIB) des pays de l'UEMOA 2017-2020

	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
UEMOA	-3,4	-3,0	-2,9	-2,8	-2,9
Bénin	-4,3	-3,9	-3,9	-3,7	-3,8
Burkina-Faso	-2,5	-2,5	-2,5	-2,5	-2,5
Côte d'Ivoire	-3,2	-2,9	-2,9	-2,8	-2,9
Guinée-Bissau	-2,4	-1,5	-1,3	-1,1	-1,3
Mali	-3,5	-3,4	-3,0	-3,0	-3,1
Niger	-4,6	-2,7	-2,2	-2,1	-2,3
Sénégal	-3,6	-3,1	-2,8	-2,6	-2,8
Togo	-5,8	-5,5	-5,7	-5,8	-5,7

Source: MEF, FMI (7ème revue FEC, mai 2017), Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016.

2.3.4 Projection des financements du déficit

- 57. Le déficit budgétaire ne serait couvert que partiellement par les financements extérieur et intérieur. Il se dégagera un écart de financement¹ de :
- > 327,7 milliards en 2018;
- > 182,6 milliards en 2019;
- ➤ 140,5 milliards en 2020.
- 58. Le niveau élevé du besoin de financement sur la période du cadrage (2018-2020), est lié au remboursement des obligations du trésor arrivant à échéance. En effet, entre 2014 et 2015, l'Etat a émis plusieurs obligations de maturité moyenne de trois en vue de faire face aux dépenses nécessaires au renforcement de la sécurité et à la reconstruction du pays après la crise.
- 59. Malgré ce niveau élevé, la tendance du besoin de financement reste orientée à la baisse grâce aux efforts de mobilisation des recettes intérieures et la rationalisation des dépenses courantes. Par ailleurs, l'analyse de viabilité de la dette publique réalisée en septembre 2016 par le CNDP montre que le risque d'endettement reste toujours modéré.

Tableau 19: Projection des financements (en milliards de CFA) 2017-2020

	2017	2018	2019	2020
FINANCEMENT	307,1	-5,7	114,1	173,5
Financement extérieur (net)	195,9	235,5	274,3	285,8
Emprunts	258,5	291,0	340,5	376,4
Projets	188,6	232,9	280,1	311,9
Prêts budgétaires	69,9	58,1	60,4	64,5
Amortissement	-80,5	-73,6	-83,2	-90,6
Annulation de la dette (PPTE)	17,8	18,1	17,0	0,0
Financement intérieur (net)	111,2	-241,2	-160,2	-112,3

¹ L'écart de financement correspond à la différence entre le déficit budgétaire projeté et le financement disponible projeté.

Source : DGB, TOFE

2.4 Situation des critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO

60. Au plan des engagements communautaires, les efforts en matière de respect des critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO seront maintenus. Les tableaux ci-dessous indiquent la position du Mali sur la période du cadrage.

Tableau 20 : Situation des critères de convergence de l'UEMOA 2017-2020

Critères de convergence	Norme UEMOA	2017	2018	2019	2020
Critères de premier rang					
Ratio du solde budgétaire global, dons inclus en % du PIB	≥-3%	-3,5%	-3,4%	-3,0%	-3,0%
Taux d'inflation	≤3%	0,2%	1,2%	1,6%	1,9%
Encours de la dette publique rapporté au PIB	≤70%	31,1%	32,0%	33,4%	34,8%
Critères de second rang					
Masse salariale sur recettes fiscales	≤35%	33,9%	33,3%	32,8%	32,9%
Taux de pression fiscale	≥20%	15,3%	15,9%	16,1%	16,2%
Nombre de critères respectés		3	4	4	5

Source: MEF, FMI (7ème revue FEC, mai 2017)

Tableau 21: Situation des critères de convergence de la CEDEAO 2017-2020

Critères de convergence	Norme CEDEAO	2017	2018	2019	2020
Critères de premier rang					
Le ratio du déficit budgétaire global hors dons sur le PIB nominal	≤ 4%	-5,7%	-5,5%	-5,0%	-4,8%
Taux d'inflation en fin de période	≤ 5%	1,0%	1,4%	1,7%	2,0%
Le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale ≤ 10% des recettes fiscales de l'année antérieure*	≤ 10%				
Réserves de change en mois d'importations*	≥ 6				
Critères de second rang					
Ratio dette / PIB (%)	≤70%	31,1%	32,0%	33,4%	34,8%
Taux de change nominal*	+/-10%				

Source: MEF, FMI (7ème revue FEC, mai 2017)

NB:* le critère n'est pas applicable aux pays de l'UEMOA

III. LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES

3.1 Réalisations récentes dans la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles Lutte contre la Pauvreté et l'Inégalité

- 61. La pauvreté a connu une diminution au cours de la première moitié de la précédente décennie, principalement liée à une réduction en milieu rural, suivie par une tendance à l'augmentation depuis 2009. En effet, le taux de pauvreté a diminué de 12 points de pourcentage passant de 55,6 % à 43,7 % entre 2001 et 2009. Cette diminution est surtout imputable à une diminution de la pauvreté dans le milieu rural (66,8 % à 51,2 %) et à une diminution de la pauvreté à Bamako (17,6 % à 9,6 %).
- 62. Durant la même période, le taux de pauvreté a suivi une évolution contraire dans les villes autres que Bamako passant de 28,6 % à 32 %.

Autres villes Ensemble Bamako Rural 66,8 51,2 54,5 52,8 51,1 57,8 55,6 53,1 46,9 47.7 49.3 47,7 47,2 17.6 43,7 47,1 46,6 45,6 32 28,6 I 17,6 11,2 2001 2006 2009 2011 2013 2014 2015

Figure 5: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence

Source: Rapport 2015 de mise en œuvre du CSCRP (2012-2017)

- 63. A partir de 2009, le taux de pauvreté affiche une tendance à la hausse. Il est passé de 43,7 % à 47,2 % entre 2009 et 2015. Cette tendance à l'augmentation est surtout perceptible dans les villes autres que Bamako puisque dans ces milieux, le taux de pauvreté est passé de 32 % à 47,7 %.
- 64. Si la reprise économique en 2014 marquée par un rebond du taux de croissance à 7 % avait contribué à une réduction timide (-0,2 points de pourcentage) de la pauvreté entre 2013 et 2014, cette tendance à la baisse ne semble pas s'être poursuivie en 2015, puisque la pauvreté affiche une légère augmentation de 46,9 % en 2014 à 47,2 % en 2015. Cette augmentation est perceptible dans les différents milieux : urbain hors Bamako (+0,8%), rural (+0,3%), Bamako (+0,1%). La situation sécuritaire dans le pays depuis 2012 continue d'impacter de manière très significative sur la lutte contre la pauvreté.
- 65. S'agissant de l'Inégalité, il ressort que sur la période 2001-2015 l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 entre 2001 et 2009, traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités, alors qu'il est passé entre 2011 et 2015 de 0,42 à 0,34 marquant la très grande variabilité du phénomène d'une année à une autre.

Figure 6 : Évolution de l'inégalité entre 2001 et 2015 – coefficient de Gini

Source: Rapport 2015 de mise en œuvre du CSCRP (2012-2017).

Gouvernance, Paix, Sécurité et réconciliation nationale

- 66. Des avancées ont été obtenues par le Gouvernement en matière de lutte contre la corruption à travers notamment la révision du Code des marchés publics et l'adoption par l'Assemblée Nationale en 2014 de la loi relative à l'enrichissement illicite.
- 67. En matière de paix et de sécurité, des avancées notables ont été réalisées. Le gouvernement du Mali et les groupes armées ont signé en juin 2015, l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. La mise en œuvre de cet Accord avance mais avec certaines difficultés et lenteurs. La menace liée au terrorisme et au narcotrafic constitue un grand risque pour les efforts déployés par le Gouvernement du Mali et la communauté internationale.
- 68. Aussi, en vue de renforcer les capacités opérationnelles de l'outil de défense et de sécurité national, les ressources importantes ont-elles été mobilisées pour la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM).
- 69. La mise en place du Comité de Suivi de l'Accord, l'application du plan d'actions de la mise en œuvre de l'Accord, la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et de plusieurs commissions de veille pour la médiation des conflits sont des avancées réelles en matière de paix et de réconciliation nationale.

Relance économique

- 70. En 2015, la croissance économique est restée vigoureuse en atteignant 6,0 % contre 7,0 % en 2014. Cette croissance a été soutenue par les efforts du gouvernement en faveur du développement rural qui a bénéficié d'un appui accru en termes d'allocation budgétaire. Des efforts ont été aussi consentis dans le domaine des infrastructures structurantes et du développement des services. L'augmentation continue de la production et de la productivité du secteur agricole durant les dernières années contribuent à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations, particulièrement en milieu rural.
- 71. La qualité des investissements dans le budget a été améliorée en lien avec l'augmentation des dépenses en investissement par rapport aux dépenses courantes du Budget d'Etat. Des efforts importants ont été faits dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. En effet, dans le classement Doing Business 2016, le Mali s'est classé 141ème sur 190 pays concernés. Au sein de la zone l'UEMOA, le Mali reste le leader en matière de facilité de faire les affaires.

Secteurs sociaux

- 72. L'augmentation du nombre de CSCOM fonctionnels de 1204 à 1241 entre 2014 et 2015 a permis d'améliorer à la marge, le taux d'accès à des infrastructures sanitaires situés à moins de 5 km, passant de 56 % à 58 %. Cette accessibilité à des structures sanitaires s'accompagne par une augmentation du nombre de consultations par habitant et par an. La couverture vaccinale contre le tétanos, la poliomyélite et la diphtérie (vaccin Penta3) a diminué passant de 99 % en 2014 à 91 % en 2015.
- 73. Il convient également de noter une diminution du taux d'utilisation des services de planification familiale. En effet, ce taux est passé de 10,51% en 2014 à 8,88% en 2015. Ces dernières évolutions sont jugées préoccupantes quant à l'état de santé de la population et plus spécifiquement la mortalité infantile et maternelle. Le taux de prévalence du sida dans la population générale de 15-49 ans est estimé à 1,1 %. L'Etat doit redoubler d'effort pour atteindre l'objectif d'élimination du VIH et du sida à l'horizon 2030.
- 74. Concernant l'éducation nationale, le taux brut de préscolarisation a augmenté timidement en 2015 par rapport à 2014 de 0,09 % de point d'écart. Depuis 2011, le taux brut de scolarisation au premier cycle connait une tendance baissière. Il est passé de 81,5 % en 2011 à 68,1 % en 2015. Chez les filles, il est passé de 74 % en 2011 à 62,4 % en 2015.
- 75. Des efforts du Gouvernement sont orientés vers l'amélioration de la qualité des apprentissages et de l'accès aux infrastructures éducatives.

3.2 Les priorités du gouvernement sur la période 2018-2020

- 76. Le DPBEP 2018-2020 se focalisera sur la poursuite et la consolidation des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du CREDD 2016-2018. En effet, le Gouvernement a adopté en avril 2016, le CREDD qui constitue le document cadre de référence pour toutes les politiques et stratégies nationales de développement. Il intègre, les mesures prioritaires contenues dans le PAG 2013-2018 dont les six (06) axes sont relatifs :
- au renforcement des institutions et l'approfondissement de la démocratie ;
- à la restauration de l'intégrité du territoire et la sécurisation des personnes et des biens;
- à la réconciliation des Maliens ;
- au redressement de l'école ;
- à la construction d'une économie émergente ;
- à la mise en œuvre d'une politique active de développement social.
- 77. L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.
- 78. Les projections budgétaires sont mises en cohérence avec les priorités d'allocations budgétaires du CREDD. Ainsi, les ordres de priorité s'établissent comme suit :
 - le premier axe représentera en moyenne 26,5 %;
 - la part de l'axe 2 sera en moyenne de 26,9 % dans le budget total ;
 - l'axe 3 représentera en moyenne 26,8 % des dépenses totales.

Tableau 22: Allocations budgétaires suivant les axes du CREDD (en milliards de FCFA) 2017-2020

	AVEO	2017	2018	2019	2020
	AXES		Proj.	Proj.	Proj.
AXE1:	Croissance économique inclusive et durable	614,07	652,55	687,53	719,27
AXE2:	Développement social et accès aux services sociaux de base	621,41	652,93	694,07	740,03
AXE3:	Développement institutionnel et la gouvernance	637,70	648,77	696,36	738,76
Dette		219,53	352,10	285,90	252,10
Dotation	s non reparties	230,97	227,33	208,40	203,45
TOTAL		2323,68	2533,67	2572,26	2653,61

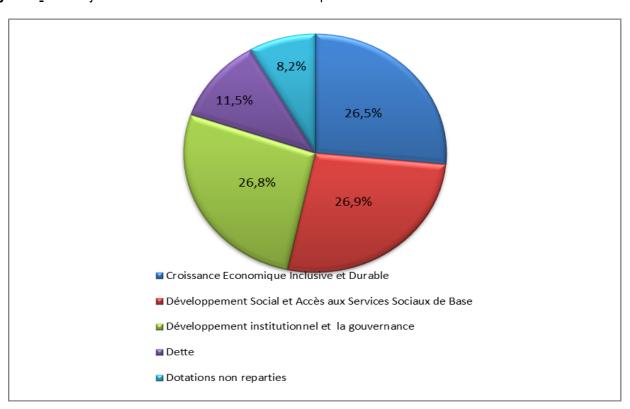
Source : DGB

Tableau 23 : Ratios par rapport à l'ensemble des charges sectorielles 2017-2020

	AVEC	2017	2018	2019	2020	Moyenne
	AXES	LFR	Proj.	Proj.	Proj.	2018-2020
AXE1:	Croissance économique inclusive et durable	26,4%	25,8%	26,7%	27,1%	26,5%
AXE2:	Développement social et accès aux services sociaux de base	26,7%	25,8%	27,0%	27,9%	26,9%
AXE3:	Développement institutionnel et la gouvernance	27,4%	25,6%	27,1%	27,8%	26,8%
	Dette	9,4%	13,9%	11,1%	9,5%	11,5%
	Dotations non reparties	9,9%	9,0%	8,1%	7,7%	8,2%

Source: DGB

Figure 7:_Part moyenne des axes du CREDD dans les dépenses totales



3.3 Analyse sectorielle du cadrage budgétaire 2018-2020

3.3.1 AXE 1 : Croissance économique inclusive et durable

- 79. L'ambition fixée dans le CREDD 2016-2018 est de réussir à atteindre l'objectif de 6,4 % de croissance économique en moyenne sur la période. A cet effet, l'axe stratégique 1 du CREDD poursuit treize (13) objectifs spécifiques à travers les domaines prioritaires suivants :
 - Développement rural et sécurité alimentaire ;
 - Protection de l'Environnement ;
 - Développement des infrastructures ;
 - Développement des autres secteurs de croissance.
- 80. Les objectifs et domaines prioritaires de cet axe, cadrent avec ceux de l'axe 5 du PAG « Construire une économie émergente».
- 81. Il est ainsi prévu de consacrer en moyenne 26,5 % des dépenses totales au développement de cet axe. En valeur absolue, les allocations en faveur de cet axe passeront de 614,07 milliards en 2017 à une moyenne de 686,45 milliards de FCFA entre 2018-2020, soit un accroissement moyen annuel de 5,0 % sur la période de projection.

Tableau 24 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 1 du CREDD (en milliards FCFA) 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Taux crois 18-20
Croissance économique inclusive et durable	614,07	652,55	687,53	719,27	5,0%
Agriculture	350,72	382,83	399,23	418,32	4,5%
Mine, industrie-commerce, art-tourisme et énergie	87,11	94,34	101,79	106,00	6,0%
Travaux publics transport et communication	176,23	175,37	186,51	194,94	5,4%

Source: DGB

Tableau 25: Part des secteurs de l'axe 1 dans les dépenses totales 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
Croissance économique inclusive et durable	26,4%	25,8%	26,7%	27,1%	26,5%
Agriculture	15,1%	15,1%	15,5%	15,8%	15,5%
Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie	3,7%	3,7%	4,0%	4,0%	3,9%
Travaux publics transport et communication	7,6%	6,9%	7,3%	7,3%	7,2%

Source : DGB

• Secteur « Agriculture »

- 82. Les allocations dans ce secteur passeront de 343,06 milliards en 2017 à une moyenne de 400,13 milliards en 2018-2020, soit une progression moyenne annuelle de 4,5%.
- 83. La part moyenne du secteur dans le DPBEP 2018-2020 est estimée en moyenne à 15,5 %, ce qui dépasse l'objectif d'allocation budgétaire au secteur agricole de 10 % du NEPAD. Cette tendance s'inscrit dans le cadre du respect de l'engagement du Président de la République de consacrer 15 % du budget d'Etat à l'Agriculture en vue de faire du Mali une puissance agricole exportatrice.

- 84. Pour réaliser cet objectif, les dépenses du secteur de l'Agriculture doivent augmenter en moyenne de 22.5 milliards de FCFA /an.
 - Secteur Développement des Infrastructures « mine, industrie-commerce, artisanattourisme, énergie, »
- 85. Les crédits alloués au secteur passeront de 87,11 milliards en 2017 à une moyenne de 100,71 milliards en 2018-2020, soit une croissance moyenne de 6,0% sur la période du DPBEP et représenteront en moyenne 3,9 % des dépenses totales.

86. Ils serviront à :

- développer les énergies renouvelables, notamment à travers la réalisation de barrages hydroélectriques et de centrales solaires photovoltaïques, et accroître l'accès à l'électricité à moindre coût pour les populations rurales et urbaines;
- améliorer la gouvernance, la transparence des industries extractives et diversifier le secteur des Mines :
- développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie ;
- promouvoir le commerce intérieur et extérieur ;
- consolider les secteurs du tourisme et de l'artisanat ;
- valoriser la production et le patrimoine culturels.

• Secteur « Travaux Publics, transport et communication »

- 87. En 2017 les prévisions pour le secteur « Travaux Publics, transport et communication » sont estimées à 176,23 milliards et pourraient s'établir en moyenne à 185,61 milliards en 2018-2020. Ceci représente en moyenne 7,2 % des dépenses totales. Ces crédits budgétaires seront destinés à :
 - améliorer le maillage territorial et l'interconnexion des infrastructures de transports et d'équipement;
 - promouvoir l'extension et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'ensemble des secteurs et des acteurs.

3.3.2 AXE 2 : Développement social et accès aux services sociaux de base

- 88. En vue d'améliorer le bien-être social des populations, plusieurs objectifs seront poursuivis dans le cadre de l'axe 2.
- 89. Ces objectifs seront réalisés dans le cadre de trois (03) domaines prioritaires à savoir : (i) le développement des compétences ; (ii) le développement des services sociaux de base et (iii) le développement social, les actions humanitaires et la solidarité.
- 90. Il s'agit, conformément au PAG, de reconstruire l'Ecole malienne et de mettre en œuvre une politique active de développement social.
- 91. Les allocations vont passer de 621,41 milliards de FCFA en 2017 à une moyenne de 695,67 milliards en 2018-2020 soit en moyenne 6,5 % d'augmentation. Elles représenteront en moyenne 26,9 % des dépenses totales.

Tableau 26 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 2 du (en milliards FCFA) 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Taux crois 18-20
Développement social et accès aux services sociaux de base	621,41	652,93	694,07	740,03	6,5%
Education	351,35	364,73	389,05	418,16	7,1%
Santé	139,52	148,44	157,86	168,84	6,7%
Urbanisme et logement	9,73	9,60	10,03	10,53	4,8%
Assainissement et approvisionnement en eau potable	19,53	21,48	24,44	25,77	9,5%
Emploi	13,51	14,83	16,18	17,08	7,3%
Autres secteurs sociaux	87,78	93,86	96,51	99,64	3,0%

Source : DGB

Tableau 27 : Part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses totales 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
Développement social et accès aux services sociaux de base	26,7%	25,8%	27,0%	27,9%	26,9%
Education	15,1%	14,4%	15,1%	15,8%	15,1%
Santé	6,0%	5,9%	6,1%	6,4%	6,1%
Urbanisme et logement	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Assainissement et approvisionnement en eau potable	0,8%	0,8%	0,9%	1,0%	0,9%
Emploi	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
Autres secteurs sociaux	3,8%	3,7%	3,8%	3,8%	3,7%

Source: DGB

92. Les efforts budgétaires en faveur de l'axe 2 sont surtout perceptibles au niveau des allocations des dépenses récurrentes dans lesquelles cet axe représente en moyenne 54,48% contre 37,08% pour l'axe 3 et 6,75% pour l'axe 1.

Tableau 28 : Allocations des dépenses récurrentes en faveur de l'axe 2 (en milliards FCFA) 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Taux_crois 18-20
Développement social et accès aux services sociaux de base	504,06	532,40	562,19	601,34	6,28%
Education	320,88	332,34	353,39	380,54	7,01%
Santé	105,60	114,82	121,88	131,00	6,82%
Urbanisme et logement	2,01	2,27	2,31	2,48	4,55%
Assainissement et approvisionnement en eau potable	1,65	1,84	1,89	1,99	3,94%
Emploi	5,59	6,20	6,35	6,72	4,13%
Autres secteurs sociaux	68,33	74,95	76,37	78,62	2,42%

Source : DGB.

Tableau 29: Part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses récurrentes 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
Développement social et accès aux services sociaux de base	53,35%	53,86%	54,75%	54,84%	54,48%
Education	33,96%	33,62%	34,41%	34,70%	34,24%
Santé	11,18%	11,61%	11,87%	11,95%	11,81%
Urbanisme et logement	0,21%	0,23%	0,23%	0,23%	0,23%
Assainissement et approvisionnement en eau potable	0,17%	0,19%	0,18%	0,18%	0,18%
Emploi	0,59%	0,63%	0,62%	0,61%	0,62%
Autres secteurs sociaux	7,23%	7,58%	7,44%	7,17%	7,40%

Source: DGB.

Secteur « Education »

93. Le secteur de l'éducation reste prioritaire en termes d'allocations budgétaires. Sa part moyenne dans le DPBEP, est estimée à 15,1%. Les allocations dans ce secteur passeront de 351,35 milliards en 2017 à une moyenne de 390,65 milliards en 2018-2020. En progression moyenne annuelle, elles représentent 7,1 % sur la période du DPBEP. Ces allocations visent à améliorer l'éducation à tous les niveaux et l'alphabétisation.

Secteur « Santé »

94. Les allocations budgétaires du secteur de la santé passeront de 139,52 milliards en 2017 à 158,38 en milliards en moyenne sur 2018-2020 ; ce qui représente une croissance moyenne de 6,7 % et une part moyenne de 6,1 % sur la période de cadrage. Elles s'inscriront dans le cadre de l'amélioration de l'état de santé de la population et de la lutte contre le VIH/sida.

Secteur « Urbanisme et logement »

95. Les allocations au secteur passeront de 9,73 milliards en 2017 à 10,05 milliards en moyenne sur 2018-2020, soit une progression moyenne par an de 4,8 % sur la période et représenteront 0,4 % des dépenses totales. Elles visent à moderniser et encadrer l'urbanisme et l'habitat.

Secteur « Assainissement et approvisionnement en eau potable »

96. Avec 19,53 milliards prévus en 2017, les allocations budgétaires pour ce secteur atteindront une moyenne de 23,89 milliards en 2018-2020, ce qui représente une croissance moyenne de 9,5 % sur la période de projection et une part moyenne de 0,9 %. Les allocations budgétaires viseront notamment à promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique.

Emploi

97. Les allocations au secteur de l'emploi connaîtraient une progression de 7,3 % sur la période 2018-2020. Les allocations en faveur de l'emploi prévues dans le budget 2017 sont de l'ordre de 13,51 milliards en et s'établiraient à une moyenne de 16,03 milliards entre 2018-2020, en vue de favoriser les créations d'emplois, développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses.

Autres secteurs sociaux

- 98. Les « autres secteurs sociaux » couvrent les domaines ci-après :
 - la jeunesse et des sports ;
 - la promotion de la femme, du développement social ;
 - la population.

- 99. Avec 87,78 milliards de FCFA prévus en 2017, les allocations budgétaires « Autres Secteurs Sociaux » atteindront en moyenne 96,67 milliards entre 2018-2020, ce qui représente une croissance moyenne de 3,0% et une part moyenne de 3,7 %.
- 100. Les allocations permettront de poursuivre les objectifs suivants :
 - soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté ;
 - promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille :
 - étendre la protection sociale et promouvoir l'économie sociale et solidaire ;
 - promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires ;
 - intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques publiques.

3.3.3 AXE 3 : Développement institutionnel et Gouvernance

- 101. Le troisième axe du CREDD poursuit les objectifs suivants : (i) améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption ; (ii) coordonner et planifier les politiques publiques et les stratégies de développement ; (iii) développer les statistiques comme outil d'aide à la décision ; (iv) moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes ; (v) améliorer le respect des droits de l'homme et l'accès sur toute l'étendue du territoire national à une justice de qualité, impartiale et professionnelle ; (vi) assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et les affaires foncières ; (vii) impulser une dynamique de développement des territoires basée sur une articulation optimale entre aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation et (viii) œuvrer pour une diplomatie d'influence et promouvoir l'intégration africaine et une coopération internationale au service du développement du Mali.
- 102. Il couvre les domaines d'intervention prioritaires relatifs : (i) à la transparence, l'élaboration et la coordination des Politiques Publiques ; (ii) à la décentralisation et au développement institutionnel et (iii) aux relations internationales.
- 103. L'effort d'allocations budgétaires pour cet axe passera 637,70 milliards de FCFA en 2017 à 694,63 milliards en moyenne entre 2018-2020, soit 6,7% d'augmentation par an et une part moyenne de 26,8%.
- 104. Cet axe intègre les mesures du PAG relatives à :
 - la mise en place d'institutions fortes et crédibles ;
 - la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
 - la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale.

Tableau 30 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 3 (en milliards FCFA) 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Taux crois 18-20
Développement institutionnel et la gouvernance	637,70	648,77	696,36	738,76	6,7%
Pouvoirs publics et administration générale	255,79	261,17	270,68	286,67	4,8%
Diplomatie et affaires étrangères	38,67	39,69	41,82	44,46	5,8%
Défense nationale et sécurité intérieure	343,23	347,91	383,85	407,63	8,2%

Source : DGB

Tableau 31: Part des secteurs de l'axe 3 dans les dépenses totales 2017-2020

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
Développement institutionnel et gouvernance	27,4%	25,6%	27,1%	27,8%	26,8%
Pouvoirs publics et administration générale	11,0%	10,3%	10,5%	10,8%	10,5%
Diplomatie et affaires étrangères	1,7%	1,6%	1,6%	1,7%	1,6%
Défense nationale et sécurité intérieure	14,8%	13,7%	14,9%	15,4%	14,7%

Source: DGB

Secteur « Pouvoirs publics et administration générale »

- 105. Avec 255,79 milliards de FCFA prévus en 2017, les allocations du secteur atteindront les 272,84 milliards entre 2018-2020 ; ce qui représenterait une croissance moyenne de 4,8% sur la période du cadrage et une part moyenne de 10,5 %.
- 106. Spécifiquement les inscriptions seront destinées à :
 - améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption ;
 - coordonner et planifier les politiques publiques et les stratégies de développement ;
 - développer les statistiques comme outil d'aide à la décision ;
 - moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes ;
 - améliorer le respect des droits de l'homme et l'accès sur toute l'étendue du territoire national à une justice de qualité, impartiale et professionnelle;
 - assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et les affaires foncières ;
 - impulser une dynamique de développement des territoires basée sur une articulation optimale entre aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation.

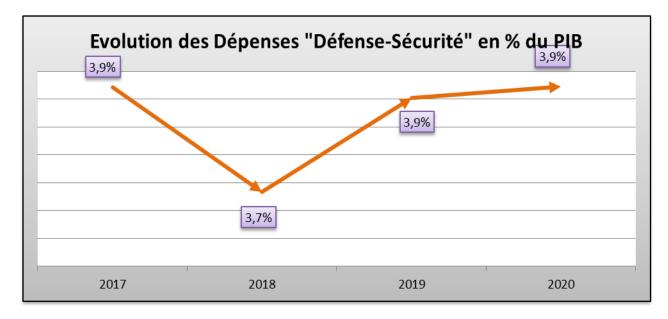
Secteur « Diplomatie et affaires étrangères »

107. Avec 38,67 milliards de FCFA prévus en 2017, les dépenses relatives au secteur « Diplomatie et affaires étrangères » se chiffreront en moyenne à 41,99 milliards entre 2018-2020, ce qui représente une croissance de 5,8% par an et une part moyenne de 1,6 % en vue de poursuivre les effort en faveur d'une diplomatie d'influence et de la promotion de l'intégration africaine et de la coopération internationale au service du développement du Mali.

• Secteur « Défense nationale et sécurité intérieure »

- 108. S'agissant du secteur « Défense nationale et sécurité intérieure », avec 343,23 milliards de FCFA prévus en 2017, les dépenses de ce secteur se chiffreront à 379,80 milliards en moyenne entre 2018-2020, soit une croissance de 8,2% en moyenne par an. Les allocations budgétaires en faveur de la défense et la sécurité intérieure représenteraient 14,7 % sur la période du DPBEP en lien avec la mise en œuvre de la LOPM et de la LPSI.
- 109. Les allocations s'inscrivent également dans le cadre de la prise en compte de l'axe 2 du PAG relatif à la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national à travers le développement des capacités humaines et opérationnelles des forces armées et de sécurité.

Figure 8: Evolution des dépenses "défense et sécurité" en % du PIB



IV. SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES PUBLICS

4.1 Situation financière des Organismes de Sécurité Sociale

110. La sécurité sociale au Mali est gérée par deux organisme à savoir : (i) l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) et la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS).

4.1.1 L'Institut National de Prévoyance Sociale

- 111. L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) a été créé par la loi n°61-59/AN-RM du 15 mai 1961 reprise et précisée par la loi N° 96-004 du 26 janvier 1996. Il est érigé en Établissement Public à caractère Administratif (EPA). L'INPS a pour mission de gérer les régimes de protection sociale, en faveur des travailleurs salariés définis par le code du travail.
- 112. Les régimes gérés par l'INPS sont :
 - les Prestations familiales (PF);
 - la prévention et la réparation des Accidents du travail et des Maladies professionnelles (ATMP) ;
 - l'Assurance Vieillesse. Invalidité et Décès.

Pour compléter ces régimes, la loi confie à l'Institut la gestion d'une action sanitaire et sociale.

- 113. Par ailleurs, la loi N° 99-047 du 28 décembre 1999 a institué l'Assurance Volontaire pour permettre l'accès à la couverture sociale des membres des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielle, ainsi que les travailleurs indépendants. Sa gestion est confiée à l'INPS.
- 114. Enfin, l'INPS est un organisme gestionnaire délégué du régime de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) institué suivant la loi n° 09-015 du 26 juin 2009. A ce titre, l'institut est chargé de l'immatriculation des assurés, l'encaissement des cotisations et du règlement des factures des prestataires conventionnés.
- 115. Les ressources de l'INPS proviennent des cotisations assises sur l'ensemble des rémunérations pour le régime obligatoire des salariés, les revenus des placements, les prestations récupérées, les cotisations de l'assurance volontaire.

Tableau 32: Evolution des assurés et employeurs affiliés à l'INPS

RUBRIQUES	Réalisions			Prévisions				
	2014	2014 2015 2016			2018	2019	2020	
Nombre d'assurés	184 984	194 049	224 320	259 313	299 766	346 530	400 589	
Nombre d'employeurs	29 188	31 004	32 864	34 836 36 926 39 141 41 49				

Source: INPS

Tableau 33: Evolution des ressources de l'INPS

Rubriques	F	Réalisations			Prévisions			
Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Cotisations (en milliards F CFA)	86,97	91,39	103,45	112,93	121,97	131,72	142,26	
Autres recettes (en milliards F CFA)	4,29	5,11	6,57	8,89	9,60	10,37	11,20	

Source: INPS

Situation financière de branches gérées par l'INPS

- 116. Depuis plusieurs années les ressources provenant des cotisations de la branche retraite ne couvrent plus les dépenses techniques des prestations de vieillesse (cf. tableau 36). Ce déficit va grandissant d'année en année en dépit des multiples efforts en matière de recouvrement. Le financement du déficit est assuré par les excédents des branches des prestations familiales (cf. tableau 34) et des accidents du travail (cf. tableau 35).
- 117. Par ailleurs, Cette situation est devenue plus problématique à la suite de l'adoption de la loi sur l'AMO qui a supprimé les ressources dédiées à la protection contre la maladie dont le volet prévention médicale reste entièrement à la charge de l'INPS.
- 118. Le déséquilibre quasi structurel du régime de la retraite est lié à :
 - ➤ la forte augmentation du nombre des nouveaux pensionnés et le niveau de plus en plus élevé des rémunérations servant au calcul des droits ;
 - des demandes croissantes des pensions anticipées (elles représentent 20% des montants payés en 2015);
 - des revalorisations périodiques des montants des pensions (dont la dernière date de 2015);
 - > du faible taux de couverture des populations assujetties réduisant la base des cotisants ;
 - du transfert des contractuels dans le corps des fonctionnaires ;
 - au cumul des arriérés de cotisation dus par les sociétés et entreprises publiques restructurées ou privatisées.
- 119. En effet, dix ans après la dernière étude actuarielle, la question de l'équilibre des régimes et leur pérennisation restent d'actualité, d'où la nécessité de commanditer une autre étude dont la réalisation est en cours. Cette étude permettra d'avoir une vision synoptique et de prendre des mesures conséquentes pour l'avenir de l'ensemble des régimes.

Tableau 34 : Situation financière de la branche Prestations Familiales

Dubrigues	Réalisation			Prévision			
Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisations (en milliards F CFA)	35,02	36,91	43,47	44,85	49,34	54,27	59,70
Dépenses (en milliards F CFA)	6,72	8,29	11,14	14,72	19,43	25,64	33,85
Résultats (en milliards F CFA)	28,31	28,62	32,33	30,13	29,91	28,63	25,85

Source: INPS

Tableau 35 : Situation financière de la branche Accident du Travail et Maladies Professionnelles

Dubriques	Réalisation			Prévision			
Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisations (en milliards F CFA)	12,27	12,70	15,04	16,37	17,68	19,10	20,62
Dépenses (en milliards F CFA)	1,45	1,04	1,21	1,15	1,21	1,27	1,33
Résultats (en milliards F CFA)	10,82	11,66	13,83	15,22	16,47	17,83	19,29

Source: INPS

Tableau 36 : Situation financière de la branche Vieillesse-Invalidité-Décès

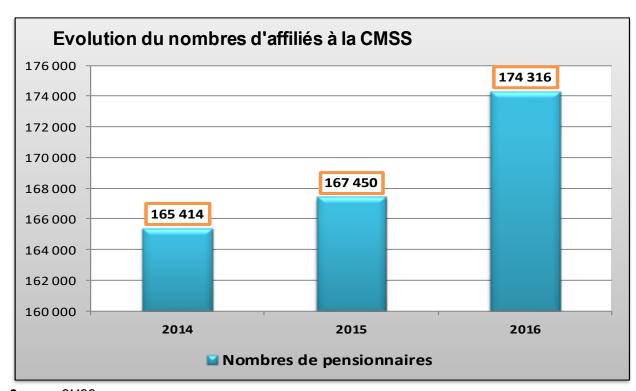
Dubrigues	Réalisation			Prévision			
Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2019 7 53,53 4 55,74	2020
Cotisations (en milliards F CFA)	39,40	41,52	48,90	50,46	51,97	53,53	55,14
Dépenses (en milliards F CFA)	41,12	46,10	52,67	53,57	54,64	55,74	56,85
Résultats (en milliards F CFA)	-1,72	-4,58	-3,77	-3,11	-2,67	-2,20	-1,71

Source: INPS

4.1.2 La Caisse Malienne de Sécurité Sociale

- 120. Au regard de la loi n°10-029 du 29 juillet 2010, la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) a pour mission la gestion des régimes de pensions des fonctionnaires, des militaires, des députés et de tout autre régime ou branche que l'Etat lui confie.
- 121. L'effectif des pensionnaires affiliés à la CMSS est passé de 165 414 personnes en 2014 à 174 316 personnes en 2016, soit un accroissement de 5,4 %. Cet effectif émane du seul employeur à savoir l'Etat.

Figure 9 : Evolution du nombre d'affiliés à la CMSS



Source: CMSS

Tableau 37 : Les affiliés de la CMSS par catégorie d'agents

Affiliés CMSS	Réalisations					
Allilles Civios	2014	2015	2016			
Pensionnés	47 942	48 591	51 233			
Fonctionnaires de l'Etat	49 419	48 617	49 522			
Fonctionnaires des collectivités	35 643	40 407	44 082			
Militaires	32 263	29 688	29 332			
Députés	147	147	147			
TOTAL	165 414	167 450	174 316			

Source: CMSS

- 122. Les ressources de la CMSS proviennent de la subvention de l'Etat, des cotisations et des intérêts créditeurs, des pénalités et autres produits de gestion courante. Elles sont passées de 61,31 milliards en 2014 à 81,36 milliards en 2016 soit une augmentation d'environ 32 % sur la même période. Il est attendu 94,39 milliards en 2017 et 103,83 milliards en 2018, 114,21 milliards en 2019 et 125,64 milliards en 2020 soit en moyenne 10 % d'augmentation par an entre 2017 et 2020.
- 123. La subvention accordée par l'Etat représente en moyenne 54 % entre 2014 et 2016. Cette proportion devrait fléchir pour atteindre 47 % en 2017 et 2020.
- 124. Les cotisations sont en nette progression passant de 24,44 milliards F CFA en 2014 à 45,31 milliards F CFA en 2016, soit 85 % d'augmentation en trois ans. Sur la période 2014-2016, les cotisations ont représenté en moyenne 44 % des ressources de la CMSS. En perspective pour 2017 et 2020, les cotisations devraient contribuer à hauteur de 51,7 % dans les ressources de la CMSS.
- 125. Les autres ressources de la CMSS (intérêts, pénalités et autres produits de gestion courante) ont été de l'ordre de 1,9 % entre 2014 et 2016. Cette proportion devrait baisser sur la période 2017-2020 en s'établissant à 1,4 % du total des ressources de la CMSS.

Tableau 38: Evolution des ressources de la CMSS (en milliards F CFA)

Nature des ressources		Réalisatio	ns	Prévisions			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisation	24,44	26,55	45,31	48,76	53,64	59,00	64,90
Poids (en %)	39,7%	37,5%	55,7%	51,7%	51,7%	51,7%	51,7%
Subvention (Etat)	36,07	43,17	34,23	44,32	48,76	53,63	59,00
Poids (en %)	58,6%	60,9%	42,1%	47,0%	47,0%	47,0%	47,0%
Pénalités	0,74	0,72	1,29	1,00	1,10	1,21	1,33
Poids (en %)	1,2%	1,0%	1,6%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
Intérêts créditeurs	0,05	0,14	0,14	0,07	0,08	0,08	0,09
Poids (en %)	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Autres produits de gestion courante (indument perçus, frais DAO)	0,26	0,28	0,39	0,24	0,26	0,28	0,31
Poids (en %)	0,4%	0,4%	0,5%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Total	61,57	70,86	81,36	94,39	103,83	114,21	125,64

Source: CMSS, nos calculs

126. L'analyse de la situation financière montre que la CMSS a enregistré en 2015 un résultat déficitaire de 6, 95 milliards après un excédent de 470 millions en 2014.

Tableau 39 : Evolution des produits, charges et résultat net de la CMSS (en milliers FCFA)

Rubriques	Réalisations			
Rubiiques	2014	2015		
Produits	59 835 197	63 467 357		
Charges	59 365 167	70 416 681		
Résultat	470 030	-6 949 324		

Source: CMSS

4.1.3 La Caisse Nationale d'Assurance Maladie

127. La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a été créée par la loi n°09- 010 du 26 juin 2009. Elle est érigée en Établissement Public à caractère Administratif (EPA). La CANAM a pour mission la gestion du régime d'Assurance Maladie Obligatoire.

A cet titre, elle est chargée de :

- l'encaissement des cotisations du régime Maladie Obligatoire ;
- l'immatriculation des employeurs et des assurés et la mise en jour des droits des bénéficiaires ;
- l'allocation aux organismes gestionnaires délégués des dotations de gestion couvrant leurs dépenses techniques et de gestion courante ;
- la passation des conventions avec les formations de soins et le suivi de leur déroulement ;
- l'appui aux organismes gestionnaires délégués et le contrôle de leurs activités ;
- le contrôle de la validité des prestations soumises à la prise en charge de l'Assurance Maladie Obligatoire;
- l'établissement des statistiques de l'Assurance Maladie Obligatoire ;
- la consolidation des comptes des organismes gestionnaires délégués.
- 128. L'effectif des pensionnaires affiliés à la CANAM est passé de 744 941 personnes en 2014 à 968 801 personnes en 2016, soit un accroissement de 30 %.

Tableau 40 : Evolution des assurés et employeurs affiliés à la CANAM

Rubriques	Réalisations			Prévisions			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre							
d'assurés	744 941	810 075	968 801	1 168 801	1 368 801	1 568 801	1 768 801
Nombre							
d'employeurs	0	6 790	7 766	8 766	9 766	10 766	11 766

Source: CANAM

129. La constante augmentation du nombre d'assurés et d'employeurs est due aux différentes campagnes de sensibilisation, d'information et d'audiovisuelles qui ont été réalisées.

<u>Tableau 41</u>: Evolution des ressources de la CANAM (en millions FCFA)

Nature de		Réalisation	éalisations Prévisions		Prévisions		
ressources	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisations	16 674	32 381	38 963	51 000	53 550	56 228	59 039
Subventions (Etat)	72	137	39	0	0	0	0
Autres ressources ²	1 331	1 262	1 353	2 012	2 112	2 218	2 329
Total	18 077	33 780	40 356	53 012	55 662	58 445	61 367

Source: CANAM

130. Les ressources de la CANAM sont constituées d'une part des cotisations AMO recouvrées par les organismes gestionnaires délégués que sont l'INPS et la CMSS et d'autre part de recettes diverses (autres produits techniques, recettes de production, subvention d'exploitation, intérêt et dividendes reçues). Elles ont progressé en moyenne par an à 49,4% entre 2014 et 2016. Les prévisions de ressources progresseraient en moyenne annuelle de 5% entre 2018-2020.

Tableau 42 : Evolution des produits, charges et résultat net de la CANAM sur 2014-2016 (en millions FCFA)

Rubriques		Réalisatio	ons
Rubiiques	2014	2015	2016
Produits	18 077	33 780	40 356
Charges	14 571	27 787	37 515
Résultat	3 505	5 993	2 840

Source: CANAM

131. L'analyse de la situation financière de la CANAM indique un résultat excédentaire sur la période 2014-2016. Ce qui dénote de la stabilité du régime de l'assurance maladie obligatoire.

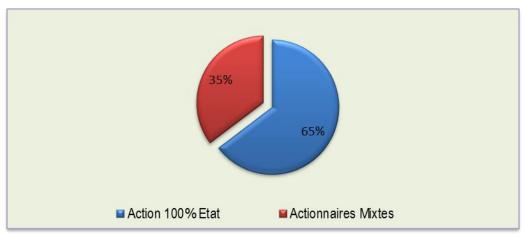
4.2 Eléments d'informations sur les Entreprises Publiques

- 132. L'Etat dispose de dix-sept (17) Entreprises Publiques pour un portefeuille de 92,2 milliards de franc CFA.
- 133. Dans 65 % des entreprises publiques répertoriées, l'Etat détient la totalité des actions. Il partage les actions avec d'autres acteurs dans 35 % des entreprises publiques en restant l'actionnaire majoritaire.

36

² Recettes de production, intérêts et dividendes recus.

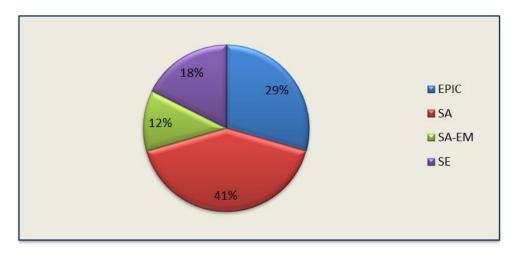
Figure 10: Actionnariat dans les entreprises publiques



Source: DGABE, nos calculs

134. L'analyse du statut juridique des entreprises publiques, indique que la majorité (soit 41 %) sont des Sociétés Anonymes (SA). Les Etablissements Publiques à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) et les Société d'Etat (SE) représentent respectivement 29 % et 18 % du total des entreprises publiques au Mali. Environ, 12 % des entreprises publiques sont considérées comme des Sociétés d'Etat à Economie Mixte (SE-EM), (voir figure 12).

Figure 11: Répartition des entreprises publiques selon le statut juridique



Source: DGABE, nos calculs

135. Les entreprises publiques sont présentes dans la plupart des secteurs d'activités du pays, mais elles sont davantage nombreuses dans le domaine de l'agriculture, dans les transports et les services, (voir tableau 40).

Tableau 43: Répartition des entreprises publiques par secteurs d'activités

Secteur d'activités	Nombre	Pourcentage
Agriculture	3	18 %
Communication	2	12 %
Construction. Métallique	1	6 %
Immobilier	2	12 %
Loterie	1	6 %
Production Pharmaceutique	2	12 %
Service/eau	2	12 %
Service/Electricité	1	6 %
Transport	3	18 %
Total général	17	100 %

Source : DGABE, nos calculs

ANNEXES:

ANNEXE 1: TOFE PREVISIONNEL 2017 -2020

	2017	2018	2019	2020
RECETTES, DONS	1 823,1	1 891,7	2 019,5	2 125,3
Recettes totales	1 620,4	1 693,2	1 815,8	1 929,2
Recettes budgétaires	1 509,0	1 574,6	1 690,6	1 797,0
Recettes fiscales	1 357,6	1 498,5	1 605,2	1 706,7
impôts directs	424,6	483,7	548,1	586,1
impôts indirects	933,0	1 014,8	1 057,1	1 120,6
TVA	508,9	557,3	581,1	619,7
TVA intérieur	217,8	238,5	248,7	265,3
TVA sur importation	291,1	318,8	332,4	354,5
Taxes intérieures sur produits pétroliers	94,7	94,2	94,4	95,7
Taxes sur les importations (DD et taxes)	176,1	192,9	196,5	207,0
Autres droits et taxes	235,3	256,8	276,3	294,3
Remboursement exonérations	-6,0	-6,0	-6,0	-6,0
Remboursement crédit TVA	-76,0	-80,4	-85,1	-90,3
Recettes non fiscales	151,4	76,1	85,4	90,2
Recettes fds. spéc. et budg. ann.	111,4	118,6	125,2	132,2
Dons	202,7	198,5	203,7	196,1
Projets	96,5	100,0	104,3	96,2
Budgétaires	84,8	76,1	76,1	75,0
Appui budgétaire	21,4	22,4	23,3	24,8
Dépenses Totales, Prêts Nets	2 130,2	2 213,7	2 316,2	2 439,3
Dépenses budgétaires	2 028,0	2 095,1	2 191,0	2 307,1
Dépenses courantes	1 150,8	1 209,6	1 224,3	1 291,2
Personnel	459,7	499,5	526,1	561,7
Fonctionnaires Etat	339,2	370,5	386,8	411,3
Fonctionnaires Collectivités	120,5	129,0	139,3	150,4
Biens et Services	319,2	326,4	299,6	319,4
Matériel	126,1	118,2	116,7	129,3
Communication - énergie	46,0	46,9	46,3	51,3
Déplacements et transports	62,2	63,4	62,5	69,3
Elections	10,0	40,0	17,0	6,0
Autres dépenses sur biens et services	74,9	57,9	57,2	63,4
Transferts et subventions	308,3	318,0	327,2	331,9
Bourses	17,8	18,0	18,0	18,0
Filet social	10,5	10,5	10,5	10,5
Subventions eau - électricité	25,0	25,0	25,0	25,0
Intrants agricoles	43,0	43,0	43,0	43,0
Subventions CRM (Caisse de Retraite)	37,5	41,5	45,5	49,5
Plans sociaux (PASEP)	2,0	1,0	1,0	1,0
Autres transferts et subventions	172,5	179,0	184,2	184,9
Intérêts dus	63,5	65,7	71,4	78,2
Dette intérieure	35,9	32,3	34,3	37,2
Dette extérieure	27,6	33,4	37,1	41,0
Dépenses en capital	877,2	885,5	966,7	1 015,8
Financement extérieur	306,5	355,3	407,7	432,9
Financement domestique	570,7	530,2	559,1	582,9
Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes	111,4	118,6	125,2	132,2
Prêts Nets	-9,2	0,0	0,0	0,0
Source : DGB	٠, <u>٠</u>	٠,٠	٠,٠	٥,٥

ANNEXE 1 : TOFE PREVISIONNEL 2017 -2020 (suite)

	2017	2018	2019	2020
Déficit (base ordonnancement)				
Dons exclus	-509,8	-520,5	-500,4	-510,1
Dons inclus	-307,1	-322,0	-296,7	-314,0
Déficit (base Caisse)				
Dons exclus	-509,8	-520,5	-500,4	-510,1
Dons inclus	-307,1	-322,0	-296,7	-314,0
Solde budgétaire de base	-118,5	-89,1	-16,7	-2,1
Solde budgétaire de base hors PPTE	-100,6	-71,0	0,3	-2,1
FINANCEMENT	307,1	-5,7	114,1	173,5
Financement extérieur (net)	195,9	235,5	274,3	285,8
Emprunts	258,5	291,0	340,5	376,4
Projets	188,6	232,9	280,1	311,9
Prêts budgétaires	69,9	58,1	60,4	64,5
Amortissement	-80,5	-73,6	-83,2	-90,6
Annulation de la dette (PPTE)	17,8	18,1	17,0	0,0
Financement intérieur (net)	111,2	-241,2	-160,2	-112,3
Gap de financement Etat (+ = déficit)	0,0	327,7	182,6	140,5

ANNEXE 2: INDICATEURS BUDGETAIRES

	2017	2018	2019	2020
P.I.B. (importé de MME_XLS)	8 868,0	9 445,0	9 965,0	10 527,0
Recettes budgétaires (% PIB)	17,0%	16,7%	17,0%	17,1%
Recettes totales (% PIB)	18,3%	17,9%	18,2%	18,3%
Recettes fiscales (% PIB)	15,3%	15,9%	16,1%	16,2%
Recettes non fiscales (% PIB)	1,7%	0,8%	0,9%	0,9%
Dons / (% PIB)	2,3%	2,1%	2,0%	1,9%
Dépenses totales et prêts nets (% PIB)	24,0%	23,4%	23,2%	23,2%
Dépenses budgétaires (% PIB)	22,9%	22,2%	22,0%	21,9%
Dépenses courantes (% PIB)	13,0%	12,8%	12,3%	12,3%
Dépenses en capital (% PIB)	9,9%	9,4%	9,7%	9,6%
Dépenses PPTE (% PIB)	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%
Solde global (base engagement) dons inclus (%PIB) 1/	-3,5%	-3,4%	-3,0%	-3,0%
Solde global (base engagement) dons exclus (%PIB)	-5,7%	-5,5%	-5,0%	-4,8%
Solde global (base caisse) dons inclus (%PIB) 1/	-3,5%	-3,4%	-3,0%	-3,0%
Solde global (base caisse) dons exclus (%PIB)	-5,7%	-5,5%	-5,0%	-4,8%
Solde budgétaire de base (%PIB)	-1,3%	-0,9%	-0,2%	0,0%
Solde budgétaire de base hors PPTE (en%PIB)	-1,1%	-0,8%	0,0%	0,0%
Solde budgétaire de base hors PPTE et hors intérêts (%PIB)	-0,2%	0,3%	1,2%	1,4%
Solde primaire , dons inclus (%PIB) 3/	-5,0%	-4,8%	-4,3%	-4,1%
Solde primaire de base (%PIB) 4/	-1,6%	-1,1%	-0,2%	0,0%
Epargne publique (propre) (%PIB) 5/	4,0%	3,9%	4,7%	4,8%
Epargne publique nationale (%PIB) 6/	6,0%	5,6%	6,4%	6,3%
Assistance budgétaire (%PIB)	1,9%	1,6%	1,5%	1,3%
Masse salariale /Recettes fiscales	33,9%	33,3%	32,8%	32,9%
Equipement-Investissement (financem. intér.)/ Recettes fiscales	42,0%	35,4%	34,8%	34,2%
Dépenses Courantes hors PPTE/PIB	11,6%	11,4%	10,9%	10,8%
Masse salariale hors PPTE /Recettes fiscales	25,0%	24,7%	24,1%	24,1%
Equipement-Investissement hors PPTE/Recettes fiscales	42,0%	35,4%	34,8%	34,2%
Masse salariale / (% PIB)	5,2%	5,3%	5,3%	5,3%
Intérêts / (% PIB)	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%
Solde primaire, hors dons (% PIB)	-5,0%	-4,8%	-4,3%	-4,1%
Ratio dépenses courantes/Dépenses budgétaires	56,7%	57,7%	55,9%	56,0%
Ratio dépenses en capital/Dépenses budgétaires	43,3%	42,3%	44,1%	44,0%

ANNEXE 3 : REPARTITION SECTORIELLE DES DEPENSES TOTALES (en milliards FCFA)

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Taux crois 18-20	
Croissance Economique Inclusive et Durable	614,07	652,55	687,53	719,27	5,0%	
Agriculture	350,72	382,83	399,23	418,32	4,5%	
Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie	87,11	94,34	101,79	106,00	6,0%	
Travaux publics transport et communication	176,23	175,37	186,51	194,94	5,4%	
Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base	621,41	652,93	694,07	740,03	6,5%	
Education	351,35	364,73	389,05	418,16	7,1%	
Sante	139,52	148,44	157,86	168,84	6,7%	
Urbanisme et logement	9,73	9,60	10,03	10,53	4,8%	
Assainissement et approvisionnement en eau potable	19,53	21,48	24,44	25,77	9,5%	
Emploi	13,51	14,83	16,18	17,08	7,3%	
Autres secteurs sociaux	87,78	93,86	96,51	99,64	3,0%	
Développement institutionnel et gouvernance	637,70	648,77	696,36	738,76	6,7%	
Pouvoirs publics et administration générale	255,79	261,17	270,68	286,67	4,8%	
Diplomatie et affaires étrangères	38,67	39,69	41,82	44,46	5,8%	
Défense nationale et sécurité intérieure	343,23	347,91	383,85	407,63	8,2%	
Dette	219,53	352,10	285,90	252,10	-15,4%	
Dotations non reparties	230,97	227,33	208,40	203,45	-5,4%	
TOTAL	2323,68	2533,67	2572,26	2653,61	2,3%	

ANNEXE 4: PART DES SECTEURS DANS LES DEPENSES TOTALES

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18- 20	
Croissance Economique Inclusive et Durable	26,4%	25,8%	26,7%	27,1%	26,5%	
Agriculture	15,1%	15,1%	15,5%	15,8%	15,5%	
Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie	3,7%	3,7%	4,0%	4,0%	3,9%	
Travaux publics transport et communication	7,6%	6,9%	7,3%	7,3%	7,2%	
Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base	26,7%	25,8%	27,0%	27,9%	26,9%	
Education	15,1%	14,4%	15,1%	15,8%	15,1%	
Sante	6,0%	5,9%	6,1%	6,4%	6,1%	
Urbanisme et logement	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	
Assainissement et approvisionnement en eau potable	0,8%	0,8%	0,9%	1,0%	0,9%	
Emploi	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	
Autres secteurs sociaux	3,8%	3,7%	3,8%	3,8%	3,7%	
Développement institutionnel et gouvernance	27,4%	25,6%	27,1%	27,8%	26,8%	
Pouvoirs publics et administration générale	11,0%	10,3%	10,5%	10,8%	10,5%	
Diplomatie et affaires étrangères	1,7%	1,6%	1,6%	1,7%	1,6%	
Défense nationale et sécurité intérieure	14,8%	13,7%	14,9%	15,4%	14,7%	
Dette	9,4%	13,9%	11,1%	9,5%	11,5%	
Dotations non reparties	9,9%	9,0%	8,1%	7,7%	8,2%	

<u>ANNEXE 5</u>: REPARTITION SECTORIELLE DES DEPENSES RECURRENTES (en milliards FCFA)

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Tx crois 18-20
Croissance Economique Inclusive et Durable	67,98	70,23	68,24	71,37	0,81%
Agriculture	30,86	30,84	28,43	29,95	-1,45%
Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie	16,77	17,80	18,07	18,87	2,96%
Travaux publics transport et communication	20,35	21,58	21,75	22,54	2,20%
Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base	504,06	532,40	562,19	601,34	6,28%
Education	320,88	332,34	353,39	380,54	7,01%
Sante	105,60	114,82	121,88	131,00	6,82%
Urbanisme et logement	2,01	2,27	2,31	2,48	4,55%
Assainissement et approvisionnement en eau potable	1,65	1,84	1,89	1,99	3,94%
Emploi	5,59	6,20	6,35	6,72	4,13%
Autres secteurs sociaux	68,33	74,95	76,37	78,62	2,42%
Développement institutionnel et gouvernance	351,87	367,96	379,50	406,48	5,11%
Pouvoirs publics et administration générale	126,74	130,76	132,26	142,24	4,30%
Diplomatie et affaires étrangères	35,21	36,27	38,11	40,57	5,77%
Défense nationale et sécurité intérieure	189,93	200,93	209,13	223,67	5,51%
Dotations non reparties	20,88	18,00	16,93	17,39	-1,70%
TOTAL	944,79	988,59	1026,87	1096,58	5,32%

ANNEXE 6: RATIOS PAR RAPPORT AUX CHARGES RECURRENTES SECTORIELLES

AXES / SECTEURS	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
Croissance Economique Inclusive et Durable	7,20%	7,10%	6,65%	6,51%	6,75%
Agriculture	3,27%	3,12%	2,77%	2,73%	2,87%
Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie	1,77%	1,80%	1,76%	1,72%	1,76%
Travaux publics transport et communication	2,15%	2,18%	2,12%	2,06%	2,12%
Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base	53,35%	53,86%	54,75%	54,84%	54,48%
Education	33,96%	33,62%	34,41%	34,70%	34,24%
Sante	11,18%	11,61%	11,87%	11,95%	11,81%
Urbanisme et logement	0,21%	0,23%	0,23%	0,23%	0,23%
Assainissement et approvisionnement en eau potable	0,17%	0,19%	0,18%	0,18%	0,18%
Emploi	0,59%	0,63%	0,62%	0,61%	0,62%
Autres secteurs sociaux	7,23%	7,58%	7,44%	7,17%	7,40%
Développement institutionnel et gouvernance	37,24%	37,22%	36,96%	37,07%	37,08%
Pouvoirs publics et administration générale	13,41%	13,23%	12,88%	12,97%	13,03%
Diplomatie et affaires étrangères	3,73%	3,67%	3,71%	3,70%	3,69%
Défense nationale et sécurité intérieure	20,10%	20,33%	20,37%	20,40%	20,36%
Dotations non reparties	7,20%	7,10%	6,65%	6,51%	6,75%

ANNEXE 7 : Liste des Entreprises Publiques à capital majoritairement détenu par l'Etat

N°	Sociétés	Statut	Activités	Date de Création	Capital	Part de l'Etat	%
1	Aéroports du Mali	EPIC	Transport	1970	1 652 926 815	1 652 926 815	100
2	Agence de Cessions Immobilières	SA-EM	Immobilier	1992	50 000 000	25 000 000	50
3	Agence pour l'Aménagement et la Gestion des Zones Industrielles	SA	Immobilier	2003	10 000 000	5 990 000	59,9
4	Assistance Aéroportuaire du Mali	SA	Transport	2006	1 000 000 000	510 000 000	51
5	Ateliers Militaires Centraux	EPIC	Construction. Métallique	1929	257 127 367	257 127 367	100
6	Compagnie Malienne de Développement Textile	SA	Agriculture	1974	7 982 340 000	7 941 630 066	99,49
7	Compagnie Malienne de Navigation	SE	Transport	1968	1 500 000 000	1 500 000 000	100
8	Energie du Mali	SA	Service/Electricité	1960	32 000 000 000	20 480 000 000	64
9	La Poste	EPIC	Communication	2011	2 249 850 743	2 249 850 743	100
10	Office des Produits Agricoles du Mali	EPIC	Agriculture	1965	18 165 259 081	18 165 259 081	100
11	Office du Niger	EPIC	Agriculture	1994	240 866 446	240 866 446	100
12	Pharmacie Populaire du Mali	SE	Production Pharmaceutique	1960	400 000 000	400 000 000	100
13	Société su Pari Mutuel Urbain	SA-EM	Loterie	1994	300 000 000	225 000 000	75
14	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable	SA	Service/eau	2010	2 000 000 000	2 000 000 000	100
15	Société Malienne Transmission et de Diffusion	SA	Communication	2015	10 000 000 000	10 000 000 000	100
16	Société Malienne du Patrimoine de l'Eau Potable	SA	Service/eau	2010	5 000 000 000	5 000 000 000	100
17	Usine Malienne des Produits Pharmaceutiques	SE	Production Pharmaceutique	1983	25 551 129 438	25 551 129 438	100